

Fumons Tous Les Meilleurs Cigares  
**Dixie, Camillo & Polo**

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Fumons Tous Les Meilleurs Cigares  
**Dixie, Camillo & Polo**  
 Maurice Rousseau  
 Avenue  
 Montmagny

VOL. 8— No 17

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 24 JANVIER 1908

La Comp. de L'ÉVÉNEMENT, Baileux.

BUREAU DU JOURNAL  
**LE PEUPLE**  
 Rue du Depot Montmagny, P. Q.

**REMANIEMENTS AU CONSEIL DE VILLE**

La victoire de nos amis, MM. Mathias Leliols et Herménégide Guérard, aux dernières élections municipales, a eu pour résultat, un peu irritant et en tout cas fort curieux, de faire désigner deux conseillers en place, M. Edouard Lemieux, ex-aspicant malheureux à la mairie, et M. Georges Wilfrid Pion, ex-aspicant malheureux à la mairie, et ce parce que le premier savait qu'il ne serait pas maire et que le second n'avait plus l'espérance de l'être, qu'ils ont tous deux pris le parti de déguerpir au si inopinément, ou est-ce parce qu'ils ont compris que leur influence ne passerait pas le poids ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, ils sont partis, et nous devons à la vérité de dire qu'ils ont par là, sans le vouloir, fait beaucoup de plaisir à la grande majorité des contribuables.

En certains quartiers, très limités d'ailleurs à tous les points de vue, on est peiné, il est vrai, de la disparition de MM. Lemieux et Pion, de l'airé municipal. Mais les gens bien pensants n'ont pas besoin de s'occuper des doléances qui viennent de là, et moins ils s'en occupent, mieux les affaires de notre ville iront.

Donc, tout est maintenant pour le mieux dans le meilleur des mondes, c'est-à-dire dans notre Conseil municipal. Et chacun de dire, par manière d'oraison funèbre, que M. Pion est passé à l'Hôtel de Ville comme une étoile filante : il a brisé d'un vif éclat durant un mois, il s'est éteint durant les onze autres mois et a finalement disparu.

Les deux conseillers démissionnaires n'ont cependant pas voulu abandonner la partie sans attaquer leurs collègues, ce qui prouve que si, en s'en allant, ils ont fait grand plaisir à beaucoup de monde, c'est bien, comme nous le disons plus haut, sans le vouloir. Les attaques sont contenues dans les lettres de démission de l'ex-maire et de l'ex-aspicant maire, mais elles ont reçu la réponse qu'il fallait dans les résolutions qui ont été unanimement adoptées pour honorer deux nouveaux conseillers à leur place.

Nous publions ailleurs ces deux lettres et ces deux résolutions sous le titre : Au Conseil de Ville.

Dans sa lettre, M. Edouard Lemieux offre sa démission de conseiller et aussi de maire. Ce n'était pas la peine assurément pour M. Lemieux de donner sa démission de maire, car le jour même que sa lettre est parvenue au secrétaire-trésorier, les conseillers devaient se réunir pour faire la nomination du premier magistrat de notre ville, et comme je dit la résolution, ils étaient parfaitement décidés à ne pas le réélire à cette position.

Quant à M. Georges Wilfrid Pion, ce n'est pas une lettre de démission qu'il a envoyée au Conseil de Ville, mais une lettre de "résignation". A vrai dire, il ne montre pas beaucoup qu'il a la vertu de résignation : on peut voir par son épître que s'il s'est résigné à démissionner, c'est de fort mauvaise humeur et forcé par les circonstances qui ne lui laissent aucune chance d'être maire et d'exercer quelque influence.

Dans sa lettre de "résignation" on le donne sa démission de conseiller, mais on le montre et peu de vraie résignation, M. Pion dit entre autres choses "que le Conseil actuel semble ne pas croire que la solidarité existe non seulement en s'exerçant, à mal

faire mais encore en faisant son devoir."  
 M. Pion a-t-il réfléchi ou n'a-t-il pas réfléchi, lorsqu'il a écrit cela, nous ne le savons pas ; en tout cas, nous lui dirons que personne ne doit s'exercer à mal faire, ce qui est une manière de mal faire, et que la solidarité ne doit exister que pour le bien, ce qui est l'opinion du Conseil actuel.

Il nous reste le devoir agréable de féliciter M. Téléphore Coulombe, qui a été élu maire à l'unanimité, et aussi, sans doute, remplir cette charge importante à la satisfaction générale, et MM. Joseph Cloutier et François Déchêne, qui représenteront dignement la classe ouvrière au Conseil de Ville.

**Nouvelles du District**

**L'Islet**  
 Mercredi, le 29 janvier, un grand enchère, donné par les Forestiers Indépendants, aura lieu à l'Islet à l'occasion de l'installation des officiers de la Cour Bonsecours, de l'Islet.

Monsieur James Ellis, haut-chercheur, provincial, présidera à cette installation qui promet d'avoir un immense succès. Les cartes sont en vente à Montmagny, chez M. J. C. Leliols, et à l'Islet, chez M. le Dr Michel Moreau et Monsieur Joseph Lafard.

**Saint-Cyrille**  
 Monsieur Eustache Christman, de Lowell, Mass., était en visite la semaine dernière chez son beau-frère, Monsieur Zotique Lamarre, après une absence de 22 ans. Il est assis allé passer quelques jours dans sa famille à Saint-Jean Port-Joli.

Monsieur et Madame Johnny Bernier, de Saint-Thomas de Montmagny étaient les hôtes de Monsieur Zotique Lamarre la semaine dernière.

**Sainte-Louise**  
 Nous aurons deux mariages cette semaine, Monsieur Jos. Gamache et Mademoiselle Azilda Picard, tous deux de cette paroisse, et Monsieur Auguste Duval, fils de Monsieur S. Duval, marchand, à Mademoiselle Edith Dubé, de Saint-Jean Port-Joli.

Un ancien cultivateur de cette paroisse, Monsieur Henri Chrétien, est mort à Saint-Jean Port-Joli, dimanche. Il se sera inhumé ce mardi prochain.

On annonce pour mardi prochain, le mariage de Monsieur Joseph Marier, fils de Monsieur Charles Marier, cultivateur de Saint-Roch des Aulnaies, avec Mademoiselle Antonia Pelletier, fille de Monsieur Odilon Pelletier de la même paroisse.

À Saint-Roch des Aulnaies, la lutte municipale a été faite avec acharnement pendant deux jours, Monsieur Georges Pelletier, rentier du village des Aulnaies, a battu son concurrent, Monsieur Arthur Déchêne par 39 voix de majorité.

Monsieur le maire A. Castonguay l'a remporté de son côté sur son adversaire, Monsieur O. Pelletier, par 25 voix de majorité.

Le délai pour recevoir les soumissions pour les réparations de notre égérie expire mercredi. Il y aura assemblée des marguilliers jeudi, afin d'examiner les soumissions et décider laquelle devra être acceptée.

Une assemblée des directeurs de la société d'Agriculture du comté de l'Islet a eu lieu la semaine dernière à Saint-Jean Port-Joli, sous la présidence de Monsieur Auguste Castonguay, du village des Aulnaies.

On a résolu d'acheter sans tarder, un autre cheval reproducteur Anglo-Normand, pour remplacer celui qui non seulement en s'exerçant, à mal

**Les Pâles Roses Du Dr Williams Guérissent l'anémie**

Les figures pâles, le vertige, la palpitation de cœur, les maux de tête et la courte haleine sont des symptômes de l'anémie

Le sang aqueux prédispose à la maladie et lui facilite l'envahissement de l'organisme. Le sang aqueux est la cause de presque tous les maux de tête, de dos et de côté qui affligent l'humanité. Le sang aqueux est responsable du manque d'éclat des yeux, de la pâleur des joues et de l'indolence, de cet état de langueur si commun chez tant de filles qui grandissent. Bon sang n'est produit que par l'usage des Pâles Roses du Dr Williams. Les femmes faibles, malades, découragées, qui emploient ce remède deviennent actives et fortes ; les filles insouciantes et aux joues pâles reprennent une santé nouvelle, des yeux roses, des yeux brillants et sentent à nouveau heureuses et tranquilles. Mme E. S. Nightingale, Chesley, Ont., dit : "Ma fille souffrait depuis longtemps d'anémie et elle était parfois forcée de garder le lit pendant trois ou quatre jours, et nous redoutions de la voir devenir consomptive. Une amie conseilla l'usage des Pâles Roses du Dr Williams et je m'en procurai une demi-douzaine de boîtes. Après qu'elle les eut prises, il y avait une amélioration notable et je lui en donnai d'autres."

La transformation opérée par ces pâles est si grande que vous ne croiriez jamais que c'est la même fille. J'aurai toujours un bon mot pour les Pâles Roses du Dr Williams.

Vous pouvez obtenir ces pâles chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste à 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Coy, Brockville, Ont.

**NOCES D'ARGENT**

Monsieur et Madame Cléophas Guilmette, de Saint-Thomas, ont été l'objet d'une belle marque d'estime le 8 janvier courant, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage. Cette fête fut tout à fait et digne d'un tel succès complet.

Une adresse fut lue aux deux heureux époux, et une magnifique bourse ainsi que leur portrait encadré avec goût leur fut présenté par leur fille et par M. Joseph Guilmette, de Montréal leur gendre, et madame Guilmette.

La soirée fut pleine de gaieté et se passa on ne peut plus agréablement. Il y eut chant et déclamation par Messieurs Joseph Guilmette et Vital Guilmette, de Montréal. Les époux qui ont été l'objet de cette touchante démonstration et les assistants ont emporté le meilleur souvenir de cette belle fête.

Monsieur et Madame Cléophas Guilmette voudront bien accepter nos meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie.

**Saint-Pierre**  
 Monsieur Enoch Péterance informe le public qu'il aura toujours à vendre à sa résidence, à Saint-Pierre toutes sortes de moulures pour le dedans et le dehors des maisons et qu'il acceptera de la plans en échange.

**LE SAMEDI**

Magazine hebdomadaire illustré. 5 cents le numéro

"La Revue Populaire".--Magazine mensuel illustré. 100 pages 10 CENTS LE NUMERO

Ces deux magazines sont sans rivaux sous tous les rapports ; lecture, gravure, musique, modes, recettes, concours et feuilletons. Chaque numéro de la "Revue Populaire" contient un roman complet.

POURRIER, BESSYITE & Cie, 198, Boul. Saint-Laurent, Montréal.

**Thé! Thé! Thé!**  
 Achetez les thés et cafés de M. M. saël Bernatchez qui vous donnera jolies cadeaux avec chaque achat d'une livre.

Province de Québec, Municipalité du comté de l'Islet.

Avis public est par les présentes donné par moi soussigné secrétaire-trésorier du Conseil municipal du comté de l'Islet, à tous les contribuables du dit comté, que les terrains ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, à St-Jean Port-Joli, dans la salle de la cour de Circuit du comté de l'Islet, jeudi le cinq mars mil neuf cent huit, à dix heures du matin, à défaut de paiement de taxes, auxquelles ils sont affectés, et des frais encourus comme suit, savoir :

10.—Comme appartenant à Israël Bois, cultivateur, résidant dans le canton "Ashford", un terrain mesurant cinq cent acres en superficie, plus ou moins, et désigné au plan et livre de renvoi pour le rang "A" du dit canton, sous le numéro trente (30) avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Montant dû, \$3.05.

20.—Comme appartenant à Emile P. Beaulieu, un terrain mesurant environ cent quarante-sept acres en superficie et désigné au plan et au livre de renvoi pour le premier rang et canton "Ashford" sous les numéros vingt-trois, trente et un, et quarante-sept. Montant dû, \$8.26.

30.—Comme appartenant à Napoléon Onellet, cultivateur, résidant dans la paroisse de St-Louise, un terrain mesurant vingt acres en superficie, plus ou moins, situé dans le canton "Ashford", et désigné au plan et au livre de renvoi officiels pour le deuxième rang du susdit canton, sous le numéro deux cent quarante-deux, partie sud du lot ci-dessus désigné, avec bâtisses qu'il pourrait y avoir. Montant dû, \$4.56.

40.—Comme appartenant à Alphonse Pelletier, un terrain désigné au plan et au livre de renvoi officiels pour le rang trois du canton "Fournier" sous le numéro vingt et un, étant la juste moitié ouest du susdit lot. Montant dû, \$3.85.

50.—Comme appartenant à Napoléon Pelletier, un terrain désigné au plan et au livre de renvoi officiels pour le premier rang du canton "Ashford", sous le numéro vingt-trois, avec les bâtisses qu'il pourrait y avoir. Montant dû, \$3.60.

70.—Comme appartenant à Edouard Gamache, cultivateur, résidant dans le canton "Fournier", un terrain mesurant deux cents acres en superficie, plus ou moins, et désigné au plan et livre de renvoi officiels, pour le rang "A" du canton "Fournier" sous les numéros seize et dix-sept, avec les bâtisses qu'il pourrait y avoir. Montant dû, \$19.23.

90.—Comme appartenant à Salluste Bélanger, un terrain situé dans le premier rang du canton "Fournier", mesurant environ vingt acres en superficie et désigné au plan et livre de renvoi officiels pour le dit canton, sous le numéro quatre-vingt-quinze. Montant dû, \$5.00.

100.—Comme appartenant à Achille Pelletier, un terrain situé sur la concession "Du Rest" du fief "Rheume", mesurant, soixante et trois acres en superficie, plus ou moins, et désigné au plan et au livre de renvoi officiels pour la dite concession, sous le numéro soixante et trois. Montant dû, \$5.07.

110.—Comme appartenant à Mme veuve Joseph Chamard, un terrain, situé dans le troisième rang du canton "Fournier", mesurant un demi-acre en largeur, sur la profondeur du rang, et désigné au plan et livre de renvoi officiels pour le dit canton sous le numéro vingt-deux. Montant dû, \$3.52.

Donné à Ste-Louise, dans le bureau du conseil municipal du comté de l'Islet, ce sept janvier mil neuf cent huit.

JOS. E. CARON, Secrétaire-Trésorier, C. M. A. L'Islet.

**Fermier demandé**

On demande un bon fermier. S'adresser à ALFRED GAMACHE, Cap Saint-Ignace.

**A Vendre**

La belle grande propriété appartenant à M. Zéphirin Saint-Pierre, à l'Isle-aux-Bois, lieue Saint-Laurent, avoisinant les grandes fermes des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, de Québec, y compris un arpent de batture et une moitié indivise de l'île appelée l'Isle-à-Deux-Têtes.

Pour prix et conditions s'adresser au notaire J. O. Roy, Cap St-Ignace, comté de Montmagny. On pourra peut-être vendre cette grande propriété par parties, si la chose peut se faire.

**LA BANQUE DE QUEBEC**  
 FONDÉE EN 1818. — INCORPORÉE EN 1822  
**BUREAU CHEF - - - QUEBEC**

Capital souscrit . . . . .	\$3,000,000
Capital versé . . . . .	2,500,000
Fonds de réserve . . . . .	1,250,000

LA DEUXIEME BANQUE DU PAYS PAR ORDRE D'AGE

**DEPARTEMENT D'EPARGNES**  
 INTERET payé de la date du dépôt au plus haut taux courant  
**4 FOIS L'AN**  
 sur dépôt de un dollar (\$1.00) ou plus, et calculé sur la balance journalière.  
 Les affaires venant par la maille sont transigées avec soin et exactitude.  
 Notez bien qu'une succursale de cette banque est maintenant ouverte à  
**MONTMAGNY**  
 Demandez une BANQUE PORTATIVE prêtée gratuitement ; c'est le moyen d'économiser chez vous.

Nous venons de recevoir un bien beau choix de RUGS que nous vendons très bon marché.  
 Nous commencerons aussi dès cette semaine une grande vente de BRODERIES à réduction et aussi une

**GRANDE VENTE DE COUPONS D'INDIENNES ET DE COTON A CHEMISES ::**  
**VALANT 15c LA VERCE POUR 8c**  
 Nous continuons toujours de donner sur achats au comptant des coupons pour cadeaux en argenterie.

**William Gamache,**  
 RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY

**ESSAYEZ-LA ET VOUS SEREZ SATISFAIT.**  
 Manière de préparer une Liqueur de Chartreuse des plus exquise en même temps que très économique :

1. Dissoudre une livre de sucre blanc granulé dans une chopine d'eau froide ;
2. Ajouter à ce sirop une chopine d'alcool le plus fort, et, en dernier lieu un flacon d'Essence Concentrée pour Chartreuse des Laboratoires S. Lachance, jaune ou verte, au goût. Mélangez bien.

En vente partout, Prix 25 cents le flacon.  
 Si vous ne pouvez vous la procurer chez votre pharmacien ou marchand, nous nous ferons un plaisir de vous la faire parvenir franco par maille sur réception du montant.

**La Cie des Laboratoires S. Lachance Limitee**  
 87, rue St-Christophe, Montréal.

**Au Public DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE MONTMAGNY**

Je soussigné vient d'ouvrir au magasin autrefois occupé par M. Alphonse Laberge, un atelier de FERBLANTERIE, PLOMBERIE, POSAGE D'APPAREILS ELECTRIQUES. Je suis agent pour la fameuse Fournaise à Air Chaud "HECLA", dont la supériorité sur toutes les autres est reconnue par tout le pays, Fournaise à Eau Chaude et à la Vapeur, etc., etc. J'accepterai aussi des contrats que je remplirai dans le plus bref délai et aux conditions les plus avantageuses.

Une visite est sollicitée.

**J. EUG. BELLEAU**  
 Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

**D. E. BOLDUC, M. D.**  
 Bureau de Consultations Médicales  
 SPÉCIALITE : Maladie de la bouche des gencives et des dents  
 Extraction des Dents Sans Douleur  
 Heures de bureau : De 9 hrs a.m. à 5 hr p.m. les jours, vendredi et samedi de chaque semaine.  
 Bureau chez  
**M. Xavier Rouleau,**  
 Rue de la Station, Montmagny  
 15 av. 1908— Tel. Bellechasse.

**DR. PH. RICHARD**  
 Médecin et Chirurgien  
 Ex-interne de la Maternité de Québec.  
 Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny  
 Tel. Bell et Bellechasse, 81  
 16 Juin 1906.

**A. J. BENDER, C. B.**  
 - - - AVOCAT - -  
**MONTMAGNY, P. Q.**  
 1 oct 1904.  
 "Téléphone Bellechasse."

**MAURICE ROUSSEAU**  
 L.L.B.  
**AVOCAT - -**  
**MONTMAGNY, P. Q.**  
 A Québec tous les lundis, au N 139 rue Saint-Pierre.

**Maximilien Guimon**  
 Huissier de la Cour Supérieure,  
 Cap Saint-Ignace  
 Est autorisé à solliciter des abonnements au journal "Le Peuple", à en collecter le prix.

**JOS. G. HEBERT**  
 NOTAIRE  
 Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu.  
 PRETS D'ARGENT  
 Rue du Depot, Montmagny  
 TEL BELL & Téléphone Bellechasse.

**Dr ARTHUR LANGLOIS**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE  
 7 RUE SAINT-JEAN - QUEBEC  
 Tel. 1611. 1 oct 1904.

**L. D. E. ROUSSEAU**  
 L.L.B.  
 - - - NOTAIRE - -  
 RUE DE LA STATION, Montmagny  
 1 oct 1904. "Téléphone Bellechasse."

**OMER BERUBE**  
 L. L. B.  
 AVOCAT Montmagny  
 Bureau : chez M. Alfred Blouin, rue du Depot, Montmagny.

**Courroies**  
 EN CUIR, TANNÉ AU CHÊNE  
 DE **SADLER & HAWORTH**  
 EN VENTE CHEZ  
 La Cie G. A. Faquet, Ltee  
 34, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

**"La Prévoyance"**  
 COMPAGNIE D'ASSURANCE  
 Vous assure contre Accidents, Maladies, Bris de glaces, garantissant la Probité de vos Employés ; vous dégage de votre Responsabilité en cas d'accidents à vos employés.  
 PETITES Primes contre GROS Risques  
 J. C. GAGNE, Gérant Général  
 71a Rue St-Jacques - MONTREAL.  
 Bons Agents demandés dans tous les Comtés.

**Baume Rhumal**  
 25 Ans de Succès!  
 Le Remède le plus efficace et le plus digne de confiance pour la prompte guérison des : Rhume, Toux, Bronchite, Extinction de Voix, Croup et autres Affections de la Gorge et des Poumons.  
 Pas d'effets fâcheux à craindre  
 Vendu chez tous les marchands 25c. la bouteille. Préparé seulement par L. R. BARIDON 13 RUE ST-JEAN MONTREAL, QUÉBEC.

### Nos compatriotes aux États-Unis

#### La population franco-américaine dans le diocèse de Manchester

#### Une statistique intéressante

Manchester, 17.—Ainsi que S. G. Mgr Guérin l'a annoncé le premier janvier dernier, à la cathédrale, le recensement de la population du diocèse de Manchester, vient d'être terminé.

A Manchester, siège épiscopal, la population catholique est de 39,497 âmes, soit trente pour cent de la population catholique du diocèse ou encore, cinquante pour cent de la population entière de la ville.

Mais ce qui intéresse surtout nos compatriotes, c'est de connaître la population des paroisses canadiennes-françaises de notre ville et du diocèse ainsi que la proportion que peuvent réclamer les différentes nationalités qui composent la population catholique du New-Hampshire.

Il est depuis longtemps reconnu que la grande majorité des catholiques du diocèse est composée de Canadiens-français. Cependant il est difficile de se procurer des chiffres exacts, vu le grand nombre de paroisses mixtes.

Les curés de ces paroisses sont pour la plupart d'une nationalité étrangère à la nôtre et il n'ont aucun intérêt à faire le dénombrement des catholiques de langue française. On doit donc se contenter d'un nombre approximatif.

Cependant nous savons que les quatre paroisses canadiennes-françaises de Manchester ont une population réunie de 24,543 âmes; soit un moins de 40 pour cent de la population de Manchester.

La paroisse Ste-Marie de Mgr Pierre Hévey, le château-fort des Canadiens-français à Manchester, est la paroisse la plus considérable du diocèse. Elle a une population de 10,182 âmes.

Vient ensuite la paroisse St-Louis de Gonzague de Nashua, dont M. le curé J. B. H. V. Millette est pasteur, avec une population de 7,727 âmes.

La troisième est St-Augustin, la première paroisse canadienne du New-Hampshire, paroisse qui comprend autrefois notre ville tout entière. Elle compte 6,610 âmes. Trois fois divisée c'est de la paroisse de M. le curé Chevalier que sont sorties Ste-Marie, St-Georges et St-Antoine.

La paroisse Ste-Marie de Berlin vient en quatrième lieu avec une population de 6,236. L'abbé L. M. Laplante en est curé.

La cinquième paroisse du diocèse au point de vue de la population est celle de St-Georges de Manchester, dont M. le curé J. H. C. Davignon est pasteur. Elle compte 6,000 âmes.

Les cinq paroisses les plus importantes du diocèse ont donc été constituées par nos notes. Leur population réunie est de 36,756, chiffre qui excède la population irlandaise totale du diocèse.

A Manchester, les catholiques canadiens-français composent les cinquième de la population catholique, soit 24,543 sur 39,497. Nos coreligionnaires irlandais avec leur population de 12,000 environ, ont à peu près 30 p. c. de la population catholique. Le reste est composé de Polonais, Grecs, Lithuaniens, Syriens, Italiens et Lithuaniens.

Les chiffres suivants indiquent la population de chaque nationalité: Canadiens-français, 24,543; Irlandais, 11,829; Polonais, 2,500; Grecs Ruthènes, 300; Lithuaniens, 150; Syriens, 100; Italiens, 75. Total, 29,497.

La population canadienne-française se répartit comme suit: Ste-Marie, 10,182; St-Augustin, 6,610; St-Georges, 6,000; St-Antoine, 1,750. Total 24,543.

La population irlandaise polonaise, grecque, etc. se divise comme suit: St-Joseph, cathédrale, 5,221; Ste-Anne, 4,149; St-Raphael, mixte, 1,420; Ste-Hedwige, 2,500; Syriens et autres, 530. Total, 14,951.

A Nashua, les catholiques de langue française sont en grande majorité. Ainsi qu'à Manchester, la population catholique se recrute parmi des nationalités diverses. Les Canadiens-français sont au nombre de 10,509, et répartis en deux paroisses: St-Louis de Gonzague, 7,727; St-François-Xavier, 2,782.

Les Irlandais n'ont qu'une paroisse, l'Immaculée Conception, 2,736; Les Polonais, 40; Les Lithuaniens, 800.

La germanisation de la Pologne  
Berlin, 17.—A la Diète prussienne aujourd'hui, le chancelier Von Bülow a prononcé un discours en faveur du projet de loi autorisant le gouvernement à vendre les terres de la Pologne allemande occupées par des Polonais, afin que des Allemands puissent s'y établir avec l'état de l'Etat. Le chancelier dit que si la germanisation de la Pologne doit être continuée, il faut adopter ce projet de loi.

C'est une arme acquise, mais la situation en Pologne exige qu'on l'emploie. En terminant, le prince Von Bülow a remercié de leur appui les députés nationaux et les deux partis conservateurs.

### LONGUES ABSENCES

#### Un père revoit sa fille après trente et un ans

#### Trois frères se rencontrent après vingt-sept ans de séparation

Ottawa, 18.—M. Charles Lafontaine, autrefois d'Ottawa, et maintenant d'Alberta, est à Ottawa, après une absence de 31 ans. A cette époque, en 1877, M. Lafontaine a quitté Ottawa pour aller s'établir à Walla Walla, dans l'Etat de Washington. Lorsque M. Lafontaine quitta Ottawa, il laissa deux filles, âgées respectivement de 3 et de 8 ans. L'une d'elles se maria plus tard à M. Cyr, de Buckingham. Elle est morte il y a sept ans. L'autre épouse M. Sabourin. Le mari de cette dernière est mort il y a trois ans, et laissa une famille de cinq enfants.

C'est Mme Sabourin et son père, M. Lafontaine, qui se sont rencontrés par hasard à la gare de East Templeton, hier. Le père a reconnu sa fille, qui ressemble beaucoup à sa mère. La rencontre a été des plus pathétiques. Pendant près de dix minutes, le père n'a pu prononcer une seule parole tant il était ému.

M. Lafontaine doit passer trois mois à Ottawa, à la Ottawa, deux frères, MM. Sabourin et Cyr, ont été informés de la venue de leur père. Ils se sont rendus à Walla Walla, et à également une belle vue, Mme P. Charon, de la rue Billeau.

M. Lafontaine, qui est aujourd'hui âgé de 71 ans, est en parfaite santé. Il a été absolument étonné de ces progrès accomplis dans Ottawa depuis ses longues années de départ.

Manchester, 18.—M. Philippe Garon, du No. 23 rue McGeorge, se réjouit de la visite de son frère, M. François Garon, de Ste-Marie. Depuis ce, qu'ils n'avaient pas vu depuis 27 ans, M. François Garon revient justement d'une expédition de trois années au Klondike, où il a réussi à amasser une somme rondelette. Il est en outre propriétaire d'une belle propriété à Scott Junction, au Ste-Marie.

La famille Garon réside autrefois à Ste-Marie. M. Georges Garon, le père, y est encore établi. Depuis 35 ans, il remplit les fonctions de maître de poste et malgré ses 88 années révolues, il fait chaque jour la distribution des lettres postales à Ste-Bernard, Ste-Barthelemy, Ste-Marie, St-Joseph, St-Narcisse, Ste-Marie, St-Joseph et autres localités environnantes. Le vénérable octogénaire est encore en pleine possession de toutes ses facultés.

M. Philippe Garon a quitté Ste-Marie en 1880, pour se rendre aux Etats-Unis. Quelques années plus tard, M. Jacques vint aussi s'établir sur le sol américain. Samedi soir, lorsque M. François Garon est arrivé à Manchester, sans en avoir prévenu ses frères, il avait 27 ans qu'ils ne s'étaient rencontrés.

Les autres frères de M. Philippe Garon sont très éloignés les uns des autres. MM. Jermol et Edouard sont établis à Biddeford, Me., M. Georges Garon est géographe et chef de gare à Pawtucket, R.-I., et M. Olyprien Garon, l'aîné des garçons, est parti depuis quarante ans pour l'ouest américain. Il est actuellement aux environs de Minneapolis, Minnesota.

NOUVEAUTES. — On remarque dans le commerce de nouveautés en gros que les affaires sont présentement satisfaisantes. Les négociants enregistrent de ce temps-ci de bonnes commandes de ré-assortiment, mais on croit, généralement qu'elles sont inférieures à celles de l'an dernier à pareille époque. Les commandes et les ventes accusent encore de la fermeté des cours n'ont subi aucune altération. D'autres part, les marchands-détaillistes sont contents de la condition actuelle des affaires. On fait de ce temps-ci de nombreuses ventes à réduction.

DIVERS. — Nous n'avons, cette semaine, aucun changement à signaler dans le commerce des fruits, des drogues et produits chimiques, des cuirs, de la huile.

La froide température permet présentement aux marchands de glace de faire leurs provisions pour l'été. On le voit Mme Gamble Jacobs, femme d'un riche marchand de ciment et de ciment armé, vient de faire acheter à son magasin neuf tonnes d'apaisement. L'an dernier, à cette époque, la glace avait de 24 à 25 pouces.

Le beurre, dans le cours des derniers huit jours a subi une hausse d'un cent. On parle à l'heure actuelle le beurre de laiterie, de 24 1/2 cts à 26 cts la livre; celui des crémeries, de 28 cts à 29 cts; le beurre de second choix de 26 1/2 cts à 27 cts. Une augmentation est aussi enregistrée pour le fromage. On paie le coloré de 13 cts à 13 1/2 cts; le blanc de 12 cts à 13 cts. Les œufs ont subi une hausse de 6 cts par douzaine. Les œufs frais se vendent de 32 cts à 35 cts; les mirés, de 26 cts à 28 cts; les chandés, de 23 cts à 23 1/2 cts.

D'un autre côté, on remarque que le porc a baissé de 25 cts par cent livres. On le paie présentement de \$8.00 à \$8.25.

Cette semaine le marché des produits de la ferme a été très actif et on s'attend à une nouvelle hausse.

Une compagnie d'assurance en faillite  
New-York, 18.—La Mutual Reserve Life Insurance Coy est en faillite. Son passif s'élevait à \$1,463,154, d'après une déclaration de William Hepburn Russell, de New-York, avocat du comité des détenteurs de polices.

Cette dernière a des milliers de détenteurs de polices d'assurance dans la Nouvelle-Angleterre. Environ 75 pour cent de ceux-ci se trouvent dans le Rhode-Island.

Le comité des détenteurs de polices a publié une note dans laquelle il déclare que la compagnie a refusé de lui faire connaître les noms et adresses des personnes assurées, et que c'est ne grande partie avec l'aide des journaux du pays qu'il est possible d'aider à "mettre fin aux agissements déshonorés d'individus qui, sous prétextes de philanthropie, se livrent depuis longtemps à des opérations frauduleuses aux dépens du public et principalement des détenteurs de polices d'assurance."

Le nouveau comité, mandataire des détenteurs de polices est composé d'Edmond F. Noël, gouverneur du Mississippi; Joseph W. Hyams, président de la chambre des représentants à la législature de la Louisiane; Julius M. Mayer, William Hopburn Russell, de New-York, et Lamar C. Quintero, de la Nouvelle-Orléans.

La note publiée hier, par ce comité appelle l'attention des détenteurs de polices sur le fait que la réunion spéciale pour voter les amendements proposés aux règlements de la compagnie aura lieu le 18 février, et demande l'envoi de délégués pour faire échouer les projets de l'administration de la compagnie.

### Notes commerciales

Le commerce est généralement plus actif depuis quelques jours.

CHARBON.—Il règne une activité assez satisfaisante pour la saison dans le commerce du charbon. Tout de même, les affaires auraient pu être meilleures, mais la douce température que nous avons eue depuis le commencement de l'hiver est cause de ce calme relatif. Cette semaine, on note une hausse de 25 cts par tonne de Egg et de 75 cts par l'American Steam. Le premier se vend présentement \$7.75 et le second \$6.25.

GRAINS.—Le commerce des grains et farines tend quelque peu à s'améliorer. Ainsi, dans le cours des derniers huit jours quelques bonnes commandes ont été enregistrées. Il est à souhaiter que cet état de chose se continue ainsi et les négociants semblent confiants. Les prix des grains et des produits de la meunerie sont fermes et stationnaires.

Ce qu'on note au sujet de l'état actuel du commerce des grains et farines peut aussi s'appliquer au commerce de passages à Paris, ont longtemps conféré aujourd'hui sur la situation au Maroc. On ignore le résultat de ce échange de vues.

En présence de l'enthousiasme toujours croissant des Marocains en faveur de Moulay Hafid, proclamé sultan à Marrakech et à Fez.

LA SITUATION DE LA FRANCE au Maroc devient de plus en plus difficile. On craint qu'elle ne se soit engagée au mauvais côté et on pense qu'il faudrait peut-être mieux qu'elle accepte Moulay Hafid s'il ne repousse pas l'acte d'Algérie. Quel qu'il soit, le gouvernement français attend maintenant les événements. L'appui actif de la France ne pourrait en ce moment que nuire à la cause d'Abd el Aziz. Aussi cette puissance se borne-t-elle, pour le moment, à observer une stricte neutralité.

Afin de donner une preuve de ce changement de politique, le ministre des affaires étrangères a fait remarquer aujourd'hui que le nom du général Setait, n'était pas dirigé contre la personnalité d'un nouveau sultan, et qu'il n'était qu'une conséquence des mesures rendues nécessaires par la pacification des environs de Casablanca. Cet engagement a été pour les Français l'occasion d'une brillante victoire. Une dépêche du général d'Amade dit que les Marocains ont en 150 hommes tués et 300 blessés et que la dispersion de l'armée de Moulay Rachid a coupé à Moulay Hafid la route de Fez.

Moulay Hafid met à exécution ses menaces d'aller à Casablanca, le général d'Amade se hâta sur la défensive. Cependant, s'il est attaqué, la France se verra obligée, en sa qualité de mandataire de l'Europe, de prendre l'offensive. Cette éventualité pourrait obliger le gouvernement français à demander une extension de pouvoirs aux puissances signataires de l'acte d'Algérie.

De son côté, l'Espagne remplira sa mission en ce qui concerne l'organisation de la police dans les ports marocains, mais elle n'ira pas plus loin. Prenant prétexte du récent engagement qui a eu lieu il y a deux jours à Setait, M. Jaurès a essayé de décider la chambre des députés à discuter son interpellation sur la politique marocaine de la France. Il a demandé avec insistance que le pays soit informé de cette attaque contre l'avant-garde de Moulay Hafid signifié que le gouvernement prend parti pour Abd el Aziz.

Le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, a répondu que de même que les instructions données au général Druce, celles du général d'Amade, son successeur, sont de rétablir l'ordre aux environs de Casablanca, de protéger les Européens et de punir les tribus qui ont participé au pillage de cette ville. C'est ainsi que les Chaouïas ont été punis, sans tenir compte du parti auquel ils appartenaient.

Notre politique, approuvée par les puissances, reste la même," a déclaré M. Pichon en terminant.

Sur la demande du ministre des affaires étrangères, la chambre a adopté 397 voix contre 107, le 24 janvier, la discussion de l'interpellation de M. Jaurès.

Une fortune de vingt millions  
New-York, 18.—Les descendants du général Israël Putnam, un des héros de la guerre de la révolution, tiendront dans quelques jours un conseil de famille, en vue d'établir leurs droits à une fortune de vingt millions de dollars qui est déposée dans les vaults de la Banque d'Angleterre. Cette fortune a été prise sur réception d'un lettre de Londres demandant à la famille entend faire de nouvelles démarches pour prouver ses titres à cette fortune. La dernière tentative a été faite par Mlle Clara Putnam, une descendante directe du général. Elle a travaillé longtemps à accumuler les preuves établissant sa descendance, et au moment où elle avait pratiquement accompli son œuvre, ses documents furent détruits dans un incendie. Elle en fut si affectée qu'elle en mourut.

Industrie de beaux arts  
M. Laurent Moisan, 12 rue Chénier, vient d'obtenir le contrat pour la confection de trois magnifiques autels en marbre artificiel pour le Rév. M. Arsenault, curé de la paroisse Mont-Carmel, T. P. E. Les plans sont de style gothique et sont préparés par M. René Lemay, architecte de Québec qui en surveille l'exécution.

La maison L. Moisan a aussi obtenu le contrat pour la confection de quatre autels pour la paroisse St-Edouard de Lohinière, tous en marbre artificiel, et plusieurs autres contrats importants.

Voilà une industrie de Beaux-Arts qui reçoit beaucoup d'encouragement. Nous en félicitons M. Moisan et lui souhaitons beaucoup de succès.

### LA FRANCE AU MAROC

#### Une situation extrêmement difficile

#### Capture d'un puissant chef marocain par les troupes françaises

Tanger, 18.—Une dépêche de Casbah der Rachid dit qu'un détachement de troupes françaises faisant une reconnaissance vers l'ouest, a capturé le puissant Caïd Oukès Hajj-hamou, le principal instigateur du massacre à Casablanca. On croit que cette capture va avoir pour effet de refroidir les sentiments belliqueux qui animent cette tribu.

Fez, 18.—Des piquets de soldats indigènes gardent les rues qui mènent aux consuls des puissances étrangères. Les autorités nouvellement constituées ont également pris des mesures pour préserver du pillage les demeures des Européens et celles des ministres d'Abd et Aziz.

Paris, 17.—Le président du conseil, M. Clemenceau; le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, et sir Henry Campbell-Bannerman, premier-ministre d'Angleterre, en ce moment de passage à Paris, ont longtemps conféré aujourd'hui sur la situation au Maroc. On ignore le résultat de ce échange de vues.

En présence de l'enthousiasme toujours croissant des Marocains en faveur de Moulay Hafid, proclamé sultan à Marrakech et à Fez.

LA SITUATION DE LA FRANCE au Maroc devient de plus en plus difficile. On craint qu'elle ne se soit engagée au mauvais côté et on pense qu'il faudrait peut-être mieux qu'elle accepte Moulay Hafid s'il ne repousse pas l'acte d'Algérie. Quel qu'il soit, le gouvernement français attend maintenant les événements. L'appui actif de la France ne pourrait en ce moment que nuire à la cause d'Abd el Aziz. Aussi cette puissance se borne-t-elle, pour le moment, à observer une stricte neutralité.

Afin de donner une preuve de ce changement de politique, le ministre des affaires étrangères a fait remarquer aujourd'hui que le nom du général Setait, n'était pas dirigé contre la personnalité d'un nouveau sultan, et qu'il n'était qu'une conséquence des mesures rendues nécessaires par la pacification des environs de Casablanca. Cet engagement a été pour les Français l'occasion d'une brillante victoire. Une dépêche du général d'Amade dit que les Marocains ont en 150 hommes tués et 300 blessés et que la dispersion de l'armée de Moulay Rachid a coupé à Moulay Hafid la route de Fez.

Moulay Hafid met à exécution ses menaces d'aller à Casablanca, le général d'Amade se hâta sur la défensive. Cependant, s'il est attaqué, la France se verra obligée, en sa qualité de mandataire de l'Europe, de prendre l'offensive. Cette éventualité pourrait obliger le gouvernement français à demander une extension de pouvoirs aux puissances signataires de l'acte d'Algérie.

De son côté, l'Espagne remplira sa mission en ce qui concerne l'organisation de la police dans les ports marocains, mais elle n'ira pas plus loin. Prenant prétexte du récent engagement qui a eu lieu il y a deux jours à Setait, M. Jaurès a essayé de décider la chambre des députés à discuter son interpellation sur la politique marocaine de la France. Il a demandé avec insistance que le pays soit informé de cette attaque contre l'avant-garde de Moulay Hafid signifié que le gouvernement prend parti pour Abd el Aziz.

Le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, a répondu que de même que les instructions données au général Druce, celles du général d'Amade, son successeur, sont de rétablir l'ordre aux environs de Casablanca, de protéger les Européens et de punir les tribus qui ont participé au pillage de cette ville. C'est ainsi que les Chaouïas ont été punis, sans tenir compte du parti auquel ils appartenaient.

Notre politique, approuvée par les puissances, reste la même," a déclaré M. Pichon en terminant.

Sur la demande du ministre des affaires étrangères, la chambre a adopté 397 voix contre 107, le 24 janvier, la discussion de l'interpellation de M. Jaurès.

Une fortune de vingt millions  
New-York, 18.—Les descendants du général Israël Putnam, un des héros de la guerre de la révolution, tiendront dans quelques jours un conseil de famille, en vue d'établir leurs droits à une fortune de vingt millions de dollars qui est déposée dans les vaults de la Banque d'Angleterre. Cette fortune a été prise sur réception d'un lettre de Londres demandant à la famille entend faire de nouvelles démarches pour prouver ses titres à cette fortune. La dernière tentative a été faite par Mlle Clara Putnam, une descendante directe du général. Elle a travaillé longtemps à accumuler les preuves établissant sa descendance, et au moment où elle avait pratiquement accompli son œuvre, ses documents furent détruits dans un incendie. Elle en fut si affectée qu'elle en mourut.

Industrie de beaux arts  
M. Laurent Moisan, 12 rue Chénier, vient d'obtenir le contrat pour la confection de trois magnifiques autels en marbre artificiel pour le Rév. M. Arsenault, curé de la paroisse Mont-Carmel, T. P. E. Les plans sont de style gothique et sont préparés par M. René Lemay, architecte de Québec qui en surveille l'exécution.

La maison L. Moisan a aussi obtenu le contrat pour la confection de quatre autels pour la paroisse St-Edouard de Lohinière, tous en marbre artificiel, et plusieurs autres contrats importants.

Voilà une industrie de Beaux-Arts qui reçoit beaucoup d'encouragement. Nous en félicitons M. Moisan et lui souhaitons beaucoup de succès.

### Dépêches télégraphiques

Elkins, Virginie Occidentale, 20.—Doux Italiens ont été tués et trois blessés par d'autres Italiens ici, hier. C'est une vengeance de main noire.

Charleroi, France, 20.—Six hommes ont été tués et douze blessés dans l'explosion d'une mine, hier, ici.

Hamilton, Ont., 19.—La grande manufacture de la Hamilton Coffee and Spice Coy a été considérablement endommagée par un incendie hier après-midi. Les dommages se chiffrent entre \$65,000 à \$75,000.

Dublin, 18.—La branche d'olivier, tendue hier à l'assemblée du parti parlementaire irlandais, qui a approuvé la ligne de conduite du directeur national de la United Irish League, a été saisie avec empressement par M. William O'Brien et M. Timothy Healey, et il est maintenant probable qu'à la prochaine réunion de la Ligue, les adversaires de M. Redmond se rallieront au chef du parti.

Londres, 18.—Au cours de l'assemblée générale de la Modern Language Association, de Londres, on a constaté que dans 119 écoles secondaires anglaises 16,688 jeunes gens, filles et garçons, apprennent le français, tandis que 3,224 seulement s'adonnent à l'étude de l'allemand.

Dans 40 écoles de filles, 5,291 jeunes filles reçoivent l'enseignement de la langue française et 765 celui de l'allemand. L'enseignement du français conserve donc une grande supériorité chez les Anglais.

Londres, 18.—Il est curieux, par ce temps d'anticléricalisme en France, de constater les progrès énormes faits par le catholicisme en Angleterre.

Le "Daily Chronicle" reproduit une statistique, établie par Mgr Bourne, des catholiques romains en Grande-Bretagne, pendant l'année 1907. Leur nombre s'élève à 5 millions 500,000. Les prêtres catholiques y sont au nombre de 4,075, soit 51 de plus qu'en 1906.

Paris, 18.—On signale de Strasbourg la mort à Haguenau, en Alsace, d'un survivant de la fameuse charge des cuirassiers de Reichsoffen, le chef d'escadrons en retraite Antoine Freund.

Les obsèques de l'ancien cuirassier ont été empreintes d'un caractère bien spécial. Comme le défunt était chevalier de la Légion d'honneur, ce sont les pompiers de la ville qui ont rendu les derniers honneurs à l'ancien officier français.

Avant la levée du corps, toute la compagnie a défilé devant la maison mortuaire et les clairons ont sonné "Aux Champs".

St-Jean, T. N., 18.—L'entrepreneur Reid, promoteur de la "Reid Newfoundland Co." réclame \$1,250,000 de dommages-intérêts du gouvernement de Terre-Neuve.

M. Reid prétend que le gouvernement a accordé une subvention à une compagnie océanique qui fait concurrence à l'une de ses lignes établies depuis plusieurs années.

Le différend entre M. Reid et le gouvernement existe depuis quelque temps et est survenu au sujet de différentes entreprises. M. Reid a déjà obtenu plusieurs millions de dommages-intérêts de la colonie pour modification à un contrat de chemin de fer en date de 1898. Le même entrepreneur a une autre réclamation de \$500,000 contre le gouvernement pour un matériel roulant qui n'a pas encore été payé.

Londres, 18.—Une intéressante statistique, récemment publiée, montre que le nombre des suicides s'accroît sensiblement en Angleterre. On en compte en moyenne dix par jour. Il y a vingt ans, on en comptait à peine cinq. Cette moyenne est bien inférieure, pourtant, à celle des Etats-Unis, où l'existence est si trépidante que beaucoup de gens n'ont point la patience d'attendre que la mort vienne les en délivrer.

Il est curieux de constater que les femmes, qui se suicident en général moitié moins que les hommes, choisissent les procédés les moins sanglants, les moins brutaux, comme le gaz. Les hommes ont plus souvent recours à la corde, au revolver. Lorsqu'une femme a décidé de se détruire, la première idée qui lui vient, et celle qu'elle exécute le plus souvent, c'est de se noyer; l'homme, lui, aime mieux se pendre.

#### Les forces navales du Japon

Tokio, 18.—Le ministre des affaires étrangères a reçu de Washington une dépêche disant que des rapports sensationnels publiés en Europe sur les mouvements de la flotte japonaise ont causé un malaise très accentué aux Etats-Unis.

Le gouvernement japonais a répondu que, par l'intermédiaire de leurs attachés navals à Tokio, les gouvernements des diverses puissances sont à même de connaître exactement la répartition de la flotte japonaise.

L'amiral Saito, ministre de la marine, a en outre déclaré aujourd'hui que si cela peut aider à dissiper toute émotion, il est prêt à faire connaître où se trouvent en ce moment tous les navires de guerre japonais. Il a ajouté qu'à son avis les rapports publiés en Europe ne méritaient aucune attention.

#### Stoessel s'adresse au Czar

St-Petersbourg, 18.—Le lieutenant général Stoessel a adressé hier soir à l'empereur une protestation directe contre l'exclusion de témoins de la défense et autres injustices attribuées à la cour martiale chargée de le juger sur l'accusation d'avoir livré Port Arthur aux Japonais avant que les ressources de la forteresse fussent épuisées. Comme résultat de cette protestation, le général Stroouhoff, aide-camp de l'empereur, assisté aujourd'hui à la séance de la cour en vue de faire à Sa Majesté un rapport des procédures. On a remarqué que les juges montraient plus de considération à la défense.

Dans sa dépêche le général Stoessel dit qu'il croit que l'empereur ne refusera pas à un vieux soldat la chance de défendre son honneur.

### DE RETOUR

#### L'Hon. L.-P. Pelletier arrivé d'Europe

LUNDI, 20 JANVIER 1908.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'hon. L. P. Pelletier est arrivé hier de son voyage d'Europe. Un de nos rédacteurs est allé saluer M. Pelletier ce matin et lui demander quelques mots pour nos lecteurs. M. Pelletier était naturellement occupé, dans les premiers moments après son retour, n'a pu nous accorder une longue entrevue.

Il a fait un heureux voyage et il est revenu au Canada hier avec Mme Pelletier, qui est aussi parfaitement bien, et le Dr Langlais, de Trois-Pistoles, ainsi que M. J. H. Sirois, notaire, fils de M. L. P. Sirois.

Ces deux derniers ont aussi fait un excellent voyage et nous leur souhaitons la bienvenue comme à M. et Mme Pelletier.

M. Pelletier est allé en Europe pour plaider deux causes importantes devant le Conseil Privé en Angleterre. Ce sont les deux célèbres causes entre la Québec Improvement Coy et la Québec Bridge Coy, au sujet de l'expropriation de terrains à la Chaudière pour la construction du pont de Québec.

Les deux causes ont été plaidées au commencement de décembre et le jugement n'est pas encore rendu.

Parti le 8 novembre dernier à bord du "Victorian" M. Pelletier a profité de la nécessité dans laquelle il se trouvait de traverser l'océan pour faire une visite assez prolongée sur le continent Européen.

Il a visité les villes les plus importantes de la France et de l'Italie faisant un séjour prolongé sur la côte d'Azur et visitant ensuite Gènes, Pise, Rome, Florence, Venise, Milan et Turin.

M. et Mme Pelletier se sont aussi rendus à Notre-Dame de Lourdes et ont ensuite pris passage le 11 du courant à Liverpool à bord du "Mauretania" arrivant à New-York vendredi le 17 dans la soirée.

M. Pelletier nous communique les quelques lignes suivantes qu'il a découpées dans le "New-York Herald" et qui abrègent le court récit qu'il nous fait:

"Le "Mauretania" est arrivé tard hier soir après le passage le plus orageux et le plus mouvementé que ce steamer ait encore fait.

Le "Mauretania" a eu à lutter pendant trois jours contre une véritable tempête. Mercredi dernier il a été assailli par une tempête de neige et la mer tellement grosse que les vitres du pont supérieur qui sont à 80 pieds au-dessus de l'eau ont été cassées par les vagues et trois bateaux de sauvetage ont été violemment arrachés de leur position et des barres de fer très grosses ont été pléées comme des roseaux. Le "Mauretania" a subi bravement cette tempête et il n'y a eu que les passagers imprudents, trop courageux qui ont eu des accidents intermédiaires Mme Burns, femme du fameux champion, a été violemment emportée par une vague et a voulu sauter sur un des ponts malgré les avis qu'elle avait reçus.

Malgré cet assaut terrible, le "Mauretania" dont M. Pelletier est capitaine est arrivé à son port de destination en retard, mais avec un record de solidité et de sûreté que les passagers étaient unanimes à louer.

M. Pelletier a assisté au dîner du Club Canadien à Londres, et aussi au premier dîner donné à Paris le 1er de l'an par le Club Canadien qu'on vient d'y fonder.

Ce dîner, présidé par M. Fabre, qui fait plus que jamais honneur au Canada, a été un succès complet. Entre autres voyageurs distingués qui y assistaient, M. Pelletier nous mentionne le nom de Sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieure à Montréal.

Nous avons demandé à M. Pelletier quelques notes et impressions de voyage, mais il a été obligé de s'excuser en nous promettant de se rappeler aussitôt qu'il aurait un peu de temps disponible.

Il paraît être en excellente santé et avoir fait un très heureux voyage sous tous les rapports.

Cependant, comme beaucoup de nos compatriotes visitent l'Europe il nous résume la situation en disant: On marche à bas de merveille en merveille, mais on est heureux de revenir chez soi. Rien n'est si beau que son pays."

#### L'insurrection à Haïti

Port-au-Prince, Haïti, 18.—Le gouvernement a déclaré le blocus des ports de Gonaïves et de St-Marc occupés par les insurgés. Il se prépare à les bombarder. La canonnière américaine "Eagle" est arrivée ici. Après un entretien avec le Dr Furniss, ministre des Etats-Unis, le commandant a décidé de se rendre à St-Marc avec son navire.

On a reçu confirmation du rapport annonçant que le général Jadotte, commandant militaire du district de Gonaïves, avait été fusillé par les insurgés.



LA MEILLEURE QUALITE EST TOUJOURS D'ACHAT LE PLUS PROFITABLE

Messieurs les Cultivateurs Propriétaires de Bestiaux

Employez toujours pour engraisser vos animaux et les garder en bonne condition

La Meilleure, La plus connue, Celle qui a fait ses preuves.

LA NOURRITURE 'International Stock Food'

Cette préparation est vendue avec la garantie que si elle ne donne pas satisfaction, votre argent vous sera remboursé.

Pas de crainte ni de risque à l'employer.

Sa grande richesse et sa haute valeur ont subi une épreuve de vingt-cinq années.

Ne perdez pas votre temps à essayer toutes sortes d'imitations. La Nourriture "Internationale" est fabriquée par la plus grande manufacture de préparations médicales pour les animaux, du monde.

INTERNATIONAL STOCK FOOD CO., CAPITAL PAYE \$2,000,000.00

Minneapolis, E.-U. Toronto, Ont.

DEPOT EN GROS POUR LA PROVINCE

P. T. LEGARE

MANUFACTURIER et IMPORTATEUR

Voitures, Wagons de ferme, Harnais, Centrifuges, Barates Malaxeurs, Machines à Tricoter, Moulins àoudre, Moulins à Battre, Machines Agricoles, Pianos et Harmoniums, etc., etc.

273 RUE ST-PAUL, QUEBEC

HOTEL CENTRAL

Coin des Rues de la Station et Saint-Louis

MONTMAGNY

LS AMEDEE BERNIER Propriétaire.

A cet hôtel, le public trouvera tout le confort possible et sera servi avec délicatesse et courtoisie. Pension excellente, chambres de première classe. Une visite en passant, vous conviendra de la bonne hospitalité que vous pourrez trouver à cet hôtel. Téléphone Bell et Bellechasse, Numéro 9.

ASSURANCES

Fiez-vous contre le Feu en tenant votre propriété bien assurée à un bureau sûr.

Nous représentons les meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

Si vous voulez assurer votre magasin, votre résidence ou votre ménage, demandez nos taux, qui sont les plus bas.

ROUSSEAU & HEBERT NOTAIRES RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

LE

Telephone Bellechasse

Vous donnera DES COMMUNICATIONS avec toutes les paroisses des comtés de Lévis, Lotbinière, Dorchester, Beauce, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Campbellton, Dalhousie et autres points du Nouveau-Brunswick où nous comptons plus de 3,000 abonnés.

Les COMMUNICATIONS A LONGUE DISTANCE sont faciles, et le service est parfait.

La liste des souscripteurs augmente toujours.

ECHANGE DE MONTMAGNY

Le Syndicat de Québec. Jos. C. Paradis, gérant. Fournier et Frères, Marchands de thé.

Lt. A. Béri, Voyageur. J. N. Themans, Voyageur. J. J. Doré, Voyageur. Jos. Parent, Tailleur. Omer Bérubé, Avocat. Emile Gaboury, Voyageur "American Tobacco Coy". N. Lemieux, Fils, Marchand de chaussures. Théophile Beaumont, Entrepreneur-menuisier.

DE TOUT UN PEU

ST-OMER DE BONAVENTURE

St-Omer, 17 janvier 1908.

A une assemblée des franc-tireurs de cette paroisse, M. Guillaume Dugas a été élu marguillier pour remplacer M. John LeBlanc, sortant de charge. MM. Nicolas Arseneau et Ernest Allard, marchands, ont été réélus conseillers de cette paroisse.

La picote sévit à l'état épidémique dans cette paroisse, ainsi que dans les paroisses voisines. Cette terrible maladie a été répandue ici par les jeunes gens qui travaillaient à Sayabec et qui étaient venus se promener dans le temps des fêtes. Samedi, a eu lieu une assemblée du conseil municipal, afin de nommer des membres pour former un bureau de santé. Ses membres sont : MM. John Débarge, Ferdinand Dorion, Joseph Allard, Francis Rondeau et Alexandre Laviolette.

Une épidémie de fièvres typhoïdes sévit en ce moment, dans le bas du comté, surtout à St-Bonaventure et à Caplin, où elle a causé de nombreuses mortalités.

Le conseil municipal vient de faire fermer notre école modèle pour 15 jours afin de préserver les élèves de la picote.

Une nouvelle maladie a fait son apparition à Robitaille et cause des ravages énormes, surtout chez les Italiens qui la nomment Sijemo. Nos médecins, malgré leur habileté, n'ont pu connaître cette maladie et on parle de faire venir un médecin italien.

M. A. LeBoucher, de Robitaille, doit de compagnie avec ses fils, construire une manufacture de tissus ici. Nous lui souhaitons du succès.

M. LeBlanc, instituteur de cette paroisse a été engagé par les marguilliers, comme organisateur pour l'année 1908. M. LeBlanc est un jeune homme d'un talent remarquable et nous avons raison d'en être fiers.

Le Révérend Jos. P. Chenard, curé de cette paroisse, vient de terminer sa visite paroissiale. Partout il a été reçu dignement.

Une collecte doit se faire la semaine prochaine, ici pour venir en aide aux Révérendes Sœurs de la Charité de Rimouski, qui ont été grandement éprouvées par la perte de leur monastère.

M. J. Nadeau, et Fils, de société avec M. Nicolas Arseneau, ont pris le contrat pour la construction de notre quai. Ce quai sera d'une grande utilité ici, surtout pour M. W. K. McKee, qui pourra charger ses navires à ce quai. On dit que quand le quai sera construit le steamer "Florence" fera le trajet d'ici à Dalhousie et Campbellton.

Les gens de St-Louis de Gonzague viennent d'obtenir un bureau de poste qui est tenu par M. Honoré Nadeau.

On annonce pour la semaine prochaine, le mariage de M. Ernest Boudreau, de Carleton, avec Mlle M. Allard, aussi de Carleton. M. Edmond Allard, marchand de St-Omer, doit aussi convoler avec une demoiselle de Carleton.

M. J. Toussaint, de St-Romauld, était en promenade chez M. Edouard Quinn, la semaine dernière. Il a aussi été à St-Charles de Lapin chez M. Boudreau, il est reparti enchanté.

Mme E. Larose, de St-Roch, Québec, qui était en promenade chez M. John LeBlanc, est reparti jeudi.

M. Edouard Nadeau est de retour d'un voyage à Gaspé.

Mme C. Auger est en promenade chez son oncle, M. N. Arseneau.

Mlle Blanche Arseneau est de retour d'un voyage à Carleton.

M. N. Gauthier et Mlle Marie-Anne Gauthier, son de retour d'un voyage à Ste-Blandine, où ils ont été les hôtes de notre ancien curé, le Rév. J. P. Bilson.

Mme J. B. Laviolette est de retour d'un voyage à Maria.

M. Edouard Arseneau est allé à New-Carlisle, pour affaires personnelles.

Mme Arthur Nadeau de St-Alphonse de Caplin était en promenade chez son beau-père, M. Joseph Nadeau, la semaine dernière. M. e Rose Alma Godbout est parti en promenade à Campbellton la semaine dernière.

M. Arthur Litalien a donné un bal samedi à l'occasion des débuts de sa fille, Mlle Régina. Remarqué parmi la foule : M. Honoré Mercier, Mlle Albina Cyr, Mlle Marie Johnson, et Mlle Lepage. Les messieurs étaient MM. Honoré Mercier et Adrien LeBlanc.

Mardi, M. N. Gauthier a donné une soirée à ses nombreux amis. Il y a eu chant et musique et la soirée s'est terminée par une sauterie en règle.

GEROLE AGRICOLE DE ST-CHARLES DE PORTNEUF

Notre cercle agricole continue sa marche régulière. Les membres en sont toujours très nombreux. Le Journal d'Agriculture est bien reçu. Un grand nombre de membres font leurs délices de sa lecture. Aussi cette lecture ne manque pas de produire d'excellents fruits. L'Agriculture n'est plus une affaire de routine dans nos parages. Le mot d'ordre sentie être : "En avant toujours." Je n'ai pas encore la consultation, cette année, de dire que la récolte a été excellente. La saison par trop pluvieuse a fait des torts considérables aux récoltes, en général. Les grains ont perdu en rendement et en valeur pour avoir été trop longtemps sur le champ après

la coupe. Beaucoup de grains ont souffert pour avoir été engrangés en mauvais état.

Cependant, comme tous les produits de la femme commandent en général, un prix très élevé sur les marchés, nos cultivateurs sont en état de faire face honorablement à leurs affaires, sans compter que l'industrie laitière a été pour eux une affaire d'or pendant toute la saison. JOS. G. McCREA, Ptre. Secrétaire.

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 20.—Ce soir, au conseil, on a adopté en première lecture le règlement résolvant le nombre des licences d'hôtels de 72 à 87 et les licences de magasins de 31 à 26.

hon J. A. Calder, premier ministre de la Saskatchewan, et l'hon U. R. Montherville, commissaire de l'agriculture de cette province, sont en cette ville. Leur voyage dans la capitale a trait à la question de la distribution de grains de semences dans les régions de la province où les récoltes ont été détruites l'an dernier. Ils présenteront un mémoire aux autorités fédérales à ce sujet.

Le plus ancien citoyen d'Ottawa et l'un des premiers marchands établis sur la rue Sussex, M. John Macdonald, est mort dimanche soir, à l'âge de 93 ans à la résidence de son fils, M. Macdonald, surintendant du système d'alarme de la ville.

Peu John Macdonald, est né en Angleterre le 18 juin 1815 et très jeune émigra en Canada. En 1839 il se rendit à Ottawa alors Bytown et fonda un magasin sur la rue Sussex, établissement qui devint bientôt l'un des principaux d'Ottawa. Il se retira du commerce pour demeurer avec son fils. Il y a dix jours la faiblesse le força à se mettre au lit et il expira paisiblement.

Le défunt laisse cinq enfants dont deux garçons : MM. Geo. et F. J. Macdonald. Les filles sont Mme P. Rochon, d'Alberta, Mme Herbert Erskine, et Mlle S. A. Macdonald, d'Ottawa.

—La succession de feu J. G. Warnock, d'Ottawa, menace d'être le sujet d'un procès retentissant. Le défunt, dans son testament, laisse \$5,000 à chacun de ses quatre enfants qui demeurent avec leur mère à Watertown, N. Y., la balance de la succession est laissée à la veuve du défunt, née Annie Eva McCalum, d'Ottawa. Ce mariage a été célébré au mois d'octobre dernier.

La mère des enfants du défunt comme pendant des années à Ottawa sous le nom de Mme Warnock, prétend qu'elle est la femme légitime de feu J. G. Warnock, et qu'ils ont été mariés en 1891 à Ogdensburg, N. Y. Elle réclame toute la succession pour elle et ses enfants. Mme Warnock No. 1 déclare au mari qu'elle produira un certificat de mariage qui enlèvera tout doute et légalisera sa position.

TROUBLES FINANCIERS

Plusieurs maisons font cession de leurs biens

Joseph Laurent Bailargeon et Marie Edouard Gourdeau, faisant affaire comme épiciers à Québec, sous les noms de Bailargeon et Cie ont fait cession de leurs biens, à la demande de J. A. Gagnon et Frère. Le montant de l'actif est de \$910 et celui des obligations de \$2,082.

M. V. E. Paradis, a été nommé gardien provisoire, et l'assemblée des créanciers a été fixée au 28 janvier, courant. Les principaux créanciers sont : A. Joseph and Sons, \$627 ; Oct. Jacques, \$333 ; Art. Bailargeon, \$304 ; et J. A. Gagnon et frère, \$235.

M. Jos. Nap. Ménard, comptable de Québec a présenté une requête pour la mise en liquidation de la "Carrier Mining Co."

MM. Lefebvre et Taschereau ont été nommés liquidateurs provisoires et l'assemblée des créanciers est fixée au 27 courant.

Dans l'affaire S. Peters, M. E. F. Wurtelle a résigné ses fonctions de curateur et l'assemblée des créanciers pour lui nommer un successeur a été fixée au 3 février prochain.

—Une demande de cession a été produite par MM. Langlois et Paradis à l'adresse de M. Emile D. Carrier, marchand. MM. Lefebvre et Taschereau, ont été nommés gardiens provisoires.

—M. Oscar Boivin, épicier de Québec, a produit un tableau de ses opérations entre les mains du protonotaire à la demande de J. B. E. Letellier. M. Paradis a été nommé gardien provisoire et une assemblée des créanciers pour nommer un curateur, a été tenue au Palais de Justice ce matin.

L'actif de M. Boivin s'élève à \$4,300 et les obligations à \$8,269. Parmi les principaux créanciers se trouvent : J. B. Boivin, \$2,250 ; Eva B. Boivin, \$1,000 ; Turcotte, Frères et Cie, \$807 ; D. Kirouac et Fils, \$369 ; B. E. Letellier, \$513 ; A. Joseph and Sons, \$501 ; C. A. Paradis, \$350 et A. Monge, \$209.

—A la demande de Théophile Paradis, propriétaire de moulin à Lévis, Nap. J. Latné, peintre, a produit le bilan de ses affaires. Les obligations se chiffrent à \$8,600 et l'actif à \$950 outre un lot de terrain. M. Alfred Lemieux, de Lévis, a été nommé gardien provisoire.

Les principaux créanciers sont : A. Bélanger, Montmagny, \$1,120 ; Québec Permanent Building Society, \$3,000 ; La Cie Gauthier, \$300 ; W. Doylé, \$280 ; The Menzie Wall and Paper Coy, Toronto, \$229 ; A. Laine, Lévis, \$355 ; Thos. Powers, \$350 ; J. B. Blouin et Fils, \$235.

À LA MAIRIE

Rivière-Québec, P. Q., 20.—M. Louis Letellier de Saint-Just, a été réélu maire de cette municipalité pour la quatrième fois. Sorel, 20.—Ce matin, M. Hyacinthe Beauchemin a été réélu à l'unanimité maire de Sorel.

CHARLEBOIX

Bale St-Paul.—M. Emile Gagnon, réélu par acclamation ; M. François Boivin, réélu ; M. Roger Bolly, opposant ; M. Aquilino Gaudreault, réélu ; M. Gérald Bouchard, opposant.

MALIBATE

M. Alphonse Guay, réélu par 16 voix contre Joseph Conturier ; M. Edgar Larouche, élu par 18 voix, contre le docteur Lapointe ; M. Johnny Tremblay, élu par 18 voix contre M. Hector Lemieux.

SAINT-IRENE

M. J. B. Gauthier, élu par acclamation ; M. Jos. Gauthier, François, élu par acclamation.

EBOULEMENTS

M. Météric Bouchard, élu par 19 voix contre M. Thomas Edmond Tremblay ; M. Arthur Tremblay, fils d'Adolphe, élu par 15 voix contre M. Néré Boudreau ; M. Léon Bouchard, élu par 4 voix contre M. Philippe Tremblay.

SAINT-URBAIN

MM. Nérée Gagné a été élu contre Alph. Fortin par 3 voix de majorité ; M. Oct. Côté contre M. Michel Fortin par 5 voix ; et Fidèle Tremblay contre M. Aimé Duchesne par 3 voix de majorité.

INCENDIE A HAMILTON

Hamilton, Ont., 20.—La grande remise des chars de la Street Railway Coy, a été complètement détruite par un incendie ce soir. Roy Green, un membre de la brigade du feu, a perdu la vie dans cet incendie. Heureusement, il y avait peu de chars dans la remise, lorsque le feu s'est déclaré.

Trois chars qui se trouvaient dans la cour, sur des voies d'évitement du côté nord de l'édifice, ont été considérablement endommagés, mais on a pu sauver les autres. On croit que cet incendie a été allumé par des fils électriques défectueux.

Si vous souffrez de Maladies de l'Estomac

Aigreurs, Manque d'Appétit, Mauvaises Digestions, Migraines, Constipation

Les Amers Indigènes

Vous Guériront Assurément. En vente partout, 25 cents le paquet. Franco par la malle sur réception du montant.

Laboratoire Lachance, 57, rue St-Christophe MONTREAL

Glover, Fry & Cie

Importateur De Marchandise de Premier Choix

Nouveautés reçues toutes les semaines Robes et Manteaux confectionnés sous surveillance de Modistes compétentes Département pour Messieurs. Une Spécialité.

... UN SEUL PRIX ...

24 et 26, DE LA FABRIQUE QUEBEC

BARDEAUX

De toutes sortes BOIS SECHE

Elz. Bolanger & Fils MARCHANDS DE BOIS MONTMAGNY

Faites Usage des Lignes de Longue Distance pour

L'ISLET, QUEBEC, LEVIS, ETCHEMIN,

Pour les prix, informez-vous au bureau Central

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA, Limited

Advertisement for Carmes wine. Text: 'Je suis LE VIN DES CARMES et j'ai le don merveilleux de donner la santé aux faibles CONVINQUEZ-VOUS!' Includes an illustration of a wine bottle.

A. TOUSSAINT & CIE, Dépositaires généraux, Québec.



Aux Amateurs de Chevaux

Si vous désirez avoir de bons harnais faits à la main ou à la machine, harnais d'express, harnais de buggy, harnais de travail, doubles et simples.

AINSI QUE

Robes de carioles de toussaines, couvertes à chevaux, grelots cloches pour carioles et cloches de "team", réparation des vieux harnais.

Ainsi que tout ce qui concerne le cheval et l'écurie. Nous tenons tous ces articles en magasin, ainsi qu'un assortiment complet dans la sellerie.

J. H. FORTIER, Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

LE GIN NIGHT CAP

Advertisement for Gin Night Cap. Text: 'La plus fine, la plus forte Eau-de-vie de Hollande, au bouquet exquis, La préférée des Hollandais.' Includes an illustration of a gin bottle.

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout

Advertisement for Gold Dust laundry powder. Text: 'ON DEMANDE DES SERVANTES' and 'GOLD DUST'. Includes illustrations of children and a box of powder.

Le problème des servantes est la croix de l'existence pour un grand nombre de maîtresses de maison, mais si vous donnez à vos servantes la poudre à laver

GOLD DUST

de façon à ce qu'elles puissent faire leur ouvrage le plus rapidement et avec le plus de facilité, vous aurez rarement l'occasion d'insérer une annonce de "PLACE VACANTE."

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE SAVON, DE BORAX, DE SOUTRE, D'AMMONIAQUE, DE NAPHTHÉ, DE PÉTROLE ET D'AUTRES INGRÉDIENTS ÉTRANGERS, AVEC LA "GOLD DUST." ELLE FAIT TOUT L'OUVRAGE À ELLE SEULE.

EMPLOIS VARIÉS : Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boîtes, des plats, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuir, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

F. J. Fortier par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRBY."

# L'IMPERIALISME AMERICAIN

## Est un péril national

Le R. P. Lalonde, vient de donner, à Montréal, une conférence sur l'imperialisme américain qui a été considérée comme un péril national. Il a montré combien les moeurs et l'esprit des Américains ont d'influence sur nous et combien cet imperialisme moral peut nous faire tort.

Nous sommes, dit-il, en train de devenir des américains par l'esprit et avant longtemps nous serons plus américains que cent ans de luttes et quinze traités ne nous feront anglais. Cet envasement moral est d'autant plus grand que nous avons l'habitude de trouver beau tout ce qui vient de loin. De plus, un grand nombre de nos industries, tout en étant nationales, n'en sont pas moins sous le contrôle de la finance américaine, et quand un pays est conquis, financièrement, il est bien près de l'être dans tous les sens.

Certes dans l'âme américaine, il y a beaucoup de bon, mais il est avéré que l'on copie toujours les défauts, plutôt que les qualités.

Là-bas, il n'y a pas de sot métier, mais il n'y a pas non plus de profession plus honorable qu'une autre; il s'agit d'arriver, et c'est l'honneur du professionnel qui fait la profession honorable.

Ici, c'est le triomphe du préjugé; un homme instruit serait déshonoré, s'il n'était pas médecin, notaire ou avocat.

Aux Etats-Unis, l'homme compte sur lui. L'héritage de ses parents n'est pas à déplorer. Il lui faut le faire fructifier; c'est partout et toujours le triomphe du "self-made man".

Ici, c'est tout le contraire, les parents ont travaillé pendant des années pour procurer un peu de bien-être à leurs enfants et ceux-ci sont habitués à se reposer sur eux. L'énergie fait en quelque sorte défaut ici; et les parents sont coupables; une nation qui prépare le repos de la génération qui vient est un pays qui va périr.

Aux Etats-Unis, l'homme s'occupe de ses propres affaires et n'entrave pas la libre allure des autres. Vivre et laisser vivre. Ici, tout le monde est agent de change de potins et de conversations.

Là-bas la concurrence est grande, mais elle suscite l'énergie; on tâche de rejoindre en haut ceux qui sont en avant, ici on tâche de rejoindre non pas en arrivant jusqu'aux heureux, mais en les abaissant jusqu'à nous. Le Canadien qui réussit est coupable de lèse-compatriotes.

Mais ces qualités sont presque annihilées par de gros défauts. Nous savons plutôt imiter ces derniers. Ainsi de l'activité américaine nous avons gardé la cupidité de l'argent, l'amour des grosses fortunes vite faites. L'utilitarisme nous envahit. Nous mesurons la valeur des hommes à ce qu'ils ont et non à ce qu'ils sont. Et la réclame domine. Ne nous envahit-elle pas et ses abus énormes ne se font-ils pas sentir?

Mais ce que le père Lalonde a félicité avec le plus de verve, c'est le journalisme jaune américain. Tous les défauts américains nous envahissent, même ce genre de catholique libre de l'autre côté, la liberté d'allures des jeunes filles, etc., etc.

En terminant, le Père Lalonde a fait un vibrant appel à l'union pour réagir contre le fléau qui est un vrai péril national.

**"Mon estomac cessa complètement de fonctionner et j'eurai des douleurs indescriptibles."** Telle fut l'expérience de M. D. G. Whidden, maître de poste de East Wenworth, N. B., après une sérieuse attaque de grippe. Médecins et médecines ne lui firent aucun bien, mais les tablettes d'Ananas du Dr. Von Stan eurent pour effet de le rendre à la santé. Ces tablettes sont puissantes et inoffensives. Vendues à 35 cts la boîte par L. E. MARTEL et W. BRUNED & CIE.—160.

# Changements ecclésiastiques

## Dans le diocèse de Rimouski

Mgr de Rimouski vient de faire d'importants changements dans le clergé de son diocèse :

M. l'abbé F. X. Ross, principal de l'école Normale, a été nommé chanoine titulaire de la cathédrale.

M. l'abbé Philemon Côté, curé à Ste-Ange, devient supérieur du séminaire, succédant à M. l'abbé Pierre Beauvillier, nommé vicaire à St-Octave de Mévis.

M. l'abbé P. Côté remplace aussi M. l'abbé Léonard Matte, comme économe; celui-ci est nommé vicaire à Ste-Océlie du Bic.

M. l'abbé J. O. Normandin, curé du Bic, a été appelé au Grand Séminaire, remplaçant M. l'abbé Jos. Bédette, qui se retire.

M. l'abbé Jos. April, vicaire à Anthracite, remplace M. l'abbé Jos. Drapeau, comme directeur des études du Séminaire.

M. l'abbé Drapeau est nommé vicaire à Ste-Ange.

M. l'abbé Ferdinand Charron, secrétaire de Monsignor, est nommé professeur de Philosophie senior au Séminaire. Il est remplacé à l'évêché par M. l'abbé Jos. Dionis, séminariste.

M. l'abbé E. Pelletier, curé de St-Joseph de Légaré, est nommé curé de St-Dominic.

M. l'abbé David Label, curé à St-Dominic, est nommé curé à Ste-Ange.

M. l'abbé U. St-Laurent est nommé curé de St-Joseph de Légaré.

M. l'abbé Rioux est appelé de St-Simon à la cure du Bic.

M. l'abbé Salomon Plourde est nommé second vicaire à la cathédrale de Rimouski.

# La révolution à Haïti

Port-au-Prince, 17.—La première opération active d'un mouvement révolutionnaire dirigé contre le gouvernement actuel d'Haïti s'est produite hier, et jusqu'ici le mouvement a eu du succès. Une expédition composée d'Haïtiens exilés, sous le commandement de Jean Jumeau, a débarqué près de Gonaïves, située à soixante-cinq milles au nord-ouest d'ici, et s'est emparée de la ville. Le gouvernement prend des mesures pour résister au mouvement. Le calme règne à Port-au-Prince.

Jean Jumeau commandant un détachement de révolutionnaires pendant le mouvement de 1902, sous la direction d'Antoine Firmin.

Port-au-Prince, 17.—Les révolutionnaires ont également occupé Saint-Marc, localité située à environ vingt milles de Gonaïves. Ils marchent maintenant sur Port-au-Prince.

Le gouvernement vient d'envoyer à Archahale, à 18 milles au nord-ouest d'ici, un important corps de troupes comprenant de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, commandé par le général Oreste Cyrriaque. Le but de cette colonne est de s'opposer à la marche des révolutionnaires. La population de Port-au-Prince est calme.

Le président Nod est décidé à agir avec énergie. On croit qu'il pourra enrayer le mouvement.

On rapporte que le général Jadotte, commandant du district de Gonaïves, a été tué par les insurgés. Cette nouvelle n'est pas confirmée.

# Elections municipales

## Les partisans de la tempérance remportent la victoire à Danville

Danville, 15.—Les élections municipales ont été très contestées. Elles se faisaient sur la question des licences, les candidats favorables à l'octroi de licences étant : MM. J. H. O. Hébert, chef de gare de l'Intercolonial, Z. Beaumier, M. D., médecin de Danville, ex-maire; M. M. L. D. Fréchette, maître; Amédée Dubuc, et Pierre Leblanc, tous deux boulangers, étaient candidats du parti hostile à l'octroi des licences. MM. Amédée Dubuc, Pierre Leblanc et Z. Beaumier ont été élus, ce qui assure la victoire au parti de la tempérance. Ce résultat fait honneur aux citoyens de Danville. Mais nous restons surpris de l'attitude prise par M. J. C. Hébert, agent de l'Intercolonial dont la candidature est une déshérence formelle à la circulaire adressée aux employés de l'Intercolonial leur enjoignant de ne pas s'occuper d'élections municipales, à moins que cette élection ne soit qu'une nouvelle fourberie de la part du gouvernement. On dira peut-être que cette circulaire permet aux employés de s'occuper d'élections dans le cas d'intérêt public; mais alors il faudrait savoir si le gouvernement regarde la vente de la boisson d'un intérêt suffisant pour justifier l'intervention de ses employés.

# STE-ANNE DU SAULT

Lundi a eu lieu l'élection de deux conseillers municipaux pour la paroisse de Ste-Anne du Sault, sous la présidence de M. Albert Houle, E. E. L. Ont été élus conseillers par acclamation : MM. Nazaire Plourde et Joseph Gallard.

# ST-BARTHELEMI

M. Achille Champagne vient d'être choisi conseiller en remplacement de M. Roch Massé, pour la division du Petit St-Jacques. Nos meilleures félicitations.

# STE-ANNE DE BEAUPRE

MM. Aug. Paré, Odilon Gravel et Joseph Giguère, ont été réélus conseillers par une bonne majorité.

# 300 marins Américains aux prises avec 2000 Brésiliens

Rio-de-Janeiro, Brésil, 15.—Trois cents marins de l'escadre de l'amiral Evans ont été attaqués par une population composée de 2,000 Brésiliens. L'émeute a été causée par l'arrestation d'un indigène qui brandissait un couteau en menaçant quelques-uns des Américains. C'est la police de la flotte qui arrêta l'homme au couteau, et un peu plus tard les autorités de Rio-de-Janeiro le relâchèrent. Dans la confusion, le mariage blesse deux marins avec son couteau. Un atropement énorme se forma en un clin d'oeil et les marins américains furent attaqués à coups de pierres et de couteaux.

Les officiers intervinrent et rétablirent l'ordre. Les réserves policières furent envoyées.

Huit marins ont été atteints par les pierres. Le marin Doyle, un membre de l'équipage du "Louisiana", blessé à la tête, a dû être transporté à l'hôpital. Des officiers furent envoyés dans la ville pour commander aux marins américains de venir à leurs vaisseaux.

Trois Brésiliens ont été arrêtés. Les officiers disent que les coups accordés aux marins de l'escadre seront soit modifiés ou révoqués.

Deux marins américains ont eu une chicane avec un soldat brésilien, hier, et la police locale arrêta ce dernier.

Soixante-dix marins de l'escadre sont postés dans les rues principales. Si des désordres éclataient, les autorités locales leur remettraient les marins qu'ils auraient fait prisonniers.

A ces désordres s'ajoute une rumeur sensationnelle qui cause beaucoup d'excitation. D'après cette rumeur on aurait découvert que des Japonais auraient tramé un complot dans le but de détruire la flotte japonaise, pendant son séjour dans notre port.

Cette rumeur a pris une telle importance que le contre-amiral Alexandrino De Alencar, ministre de la marine a ordonné une flottille de bateaux pour faire la patrouille dans le port, nuit et jour, autour des vaisseaux de guerre américains.

# La révolution à Haïti

Port-au-Prince, 17.—La première opération active d'un mouvement révolutionnaire dirigé contre le gouvernement actuel d'Haïti s'est produite hier, et jusqu'ici le mouvement a eu du succès. Une expédition composée d'Haïtiens exilés, sous le commandement de Jean Jumeau, a débarqué près de Gonaïves, située à soixante-cinq milles au nord-ouest d'ici, et s'est emparée de la ville. Le gouvernement prend des mesures pour résister au mouvement. Le calme règne à Port-au-Prince.

Jean Jumeau commandant un détachement de révolutionnaires pendant le mouvement de 1902, sous la direction d'Antoine Firmin.

Port-au-Prince, 17.—Les révolutionnaires ont également occupé Saint-Marc, localité située à environ vingt milles de Gonaïves. Ils marchent maintenant sur Port-au-Prince.

Le gouvernement vient d'envoyer à Archahale, à 18 milles au nord-ouest d'ici, un important corps de troupes comprenant de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, commandé par le général Oreste Cyrriaque. Le but de cette colonne est de s'opposer à la marche des révolutionnaires. La population de Port-au-Prince est calme.

Le président Nod est décidé à agir avec énergie. On croit qu'il pourra enrayer le mouvement.

On rapporte que le général Jadotte, commandant du district de Gonaïves, a été tué par les insurgés. Cette nouvelle n'est pas confirmée.

# Remise en liberté

D'Albina Marceau, la femme d'Omer Rochette

SAMEDI, 18 JANVIER 1908.

Albina Marceau, la seconde femme d'Omer Rochette, qui subira son procès au prochain terme de la Cour Criminelle, sous l'accusation d'avoir empoisonné sa première femme, Marie Anna Plamondon, a été remise en liberté, ce matin.

On sait qu'elle avait été arrêtée avec son mari, à Chicago, puis ramenée à Québec et détenue à la prison. Les avocats de la défense ont fait motion, il y a quelques jours, pour la mise en liberté de cette femme, alléguant que rien ne prouvait qu'elle était complice dans l'affaire d'empoisonnement de la première femme de Rochette.

Le magistrat de police avait réservé sa décision jusqu'après l'enquête préliminaire au sujet d'Omer Rochette. Celle-ci s'est terminée hier. Et comme il n'est résulté aucune preuve contre Albina Marceau, celle-ci a été remise en liberté, ce matin.

# Remise en liberté

D'Albina Marceau, la femme d'Omer Rochette

SAMEDI, 18 JANVIER 1908.

Albina Marceau, la seconde femme d'Omer Rochette, qui subira son procès au prochain terme de la Cour Criminelle, sous l'accusation d'avoir empoisonné sa première femme, Marie Anna Plamondon, a été remise en liberté, ce matin.

On sait qu'elle avait été arrêtée avec son mari, à Chicago, puis ramenée à Québec et détenue à la prison. Les avocats de la défense ont fait motion, il y a quelques jours, pour la mise en liberté de cette femme, alléguant que rien ne prouvait qu'elle était complice dans l'affaire d'empoisonnement de la première femme de Rochette.

Le magistrat de police avait réservé sa décision jusqu'après l'enquête préliminaire au sujet d'Omer Rochette. Celle-ci s'est terminée hier. Et comme il n'est résulté aucune preuve contre Albina Marceau, celle-ci a été remise en liberté, ce matin.

# STATISTIQUES VITALIQUES

La population de la paroisse Ste-Evariste de Beauce est de 1,064 âmes, réparties dans 287 familles. Durant l'année, il y a eu 110 naissances, 46 décès et 21 mariages.

Le mouvement de la population de la paroisse de Portneuf, en 1907, est comme suit : il y a eu 72 naissances, 31 sépultures et 11 mariages. Durant l'année 1906 il y a eu 76 naissances, 21 décès et 15 mariages.

La population de St-Augustin, Portneuf, en 1907, était de 1,281. La paroisse compte 214 familles dont 2 protestantes.

Durant l'année 1907, il y a eu 48 naissances, 25 décès et 9 mariages.

Il y a eu dans la paroisse St-Jérôme, du Lac St-Jean, durant l'année 1907, suivant les chiffres donnés par M. le curé Gagnon, 137 baptêmes, 20 mariages et 67 sépultures.

# A travers la Province

## AUX ECUREUILS

Notre curé, M. l'abbé J. A. Vallancourt s'est absenté ces jours derniers dans sa famille.

M. l'abbé Coulobon, curé de St-Malo, était de passage en cette paroisse, dimanche dernier.

Il est fortement question d'agrandissement de notre église.

En effet, une requête a été présentée à Mgr l'Archevêque, et tout semble assuré qu'au printemps cet agrandissement aura lieu. Ce n'est pas sans besoin.

Les travaux du chemin de fer le Grand-Nord avancent rapidement; nous espérons avoir les chars à l'autonomie.

La pêche à la petite morue est tout à fait nulle, cette année, nos battures ne sont pas prises; c'est une perte pour plusieurs.

Mouvement de la population en cette paroisse pour l'année formant le 31 décembre 1907 : 19 baptêmes, 11 sépultures et 3 mariages.

MM. France Dussault et Oswald Godin ont été élus conseillers en remplacement de MM. Liboire Godin et Eug. Pagnon.

M. Oswald Godin a été élu marguillier. Nos félicitations.

Il est question de fonder un club littéraire et musical en cette paroisse, sous le patronage de notre dévoué curé, ainsi que de la fondation d'un club athlétique.

# CHIES DU TELEPHONE

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie du Téléphone St-Maurice, a eu lieu récemment à Ste-Anne de la Pérade. Le rapport du gérant, le Dr Demers, a été très satisfaisant. Après avoir entendu considérablement son rapport et porté un joliment mot à la réserve, la compagnie a encore payé un dividende de 6 pour cent.

Les directeurs élus pour l'année courante sont : M. Geo. J. Deltelle, Yernaché; M. F. A. Marotte, Ste-Anne de la Pérade; J. F. Demers, M. D. Lévis; Ernest DeGueise, Ste-Genève; T. Gagnon, St-Stanislas; Jos. Fleury, St-Léon; Hector Hardy, Batiscan.

Une assemblée extraordinaire des directeurs, M. Geo. J. Deltelle fut élu président; M. le Dr F. A. Marotte, vice-président; M. Hector Hardy, secrétaire-trésorier, et M. le Dr J. F. Demers, gérant.

Le 8 janvier a eu lieu à St-Casimir, l'assemblée annuelle de la Cie de Téléphone de Portneuf, sous la présidence de M. le curé McCrea. Cette compagnie fait d'excellentes affaires, et le nombre de ses abonnés qui peuvent maintenant communiquer avec les grands centres par voie de la Cie Bell est très grand.

Son réseau couvre 200 milles de chemins et relie 23 paroisses. Elle a fait durant l'année \$7,000.25 d'améliorations et elle a payé un dividende de 6 pour cent, lui laissant encore un surplus de \$22,773. Les officiers élus pour l'année courante sont :

MM. J. G. McCrea, curé, Dr G. Antoinette Larue, Tancrède Boudillé, Damaise Naud, Alfred Giroux, Joseph Belanger, Henri Grandbois, J. O. Paradis et le Dr P. Dohbe.

A leur réunion, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, les directeurs choisirent pour officiers : M. l'abbé J. G. McCrea, président, et G. Ant. Larue, vice-président.

M. A. E. Grandbois, N. P. ayant, pour des raisons personnelles, donné sa démission comme secrétaire-trésorier, a été remplacé dans l'exercice de cette charge, par M. Henri Grandbois.

# A L'ANCIENNE-LORETTTE

Ont été élus conseillers municipaux : MM. Eug. Hamel, Edite Déry et Le Moisan.

Judi soir, séance des Artisans Canadiens-Français, succursale 248, à laquelle on a procédé à l'élection des officiers. L'installation des nouveaux officiers se fera dans une quinzaine.

Mgr Marois, administrateur du diocèse, a expédié la semaine dernière un décret canonique nous permettant de finir l'intérieur de notre nouvelle église. En conséquence, une requête a été signée et présentée aux commissaires civiles afin d'obtenir l'autorisation de faire une assemblée de paroisse et nommer trois syndics.

On annonce pour le 20 janvier contracté le mariage de M. J. Bouchard, employé au Bureau de Poste de Québec, à Mlle Léda Béland, fille aînée de M. Franc. Béland, de cette paroisse.

M. Théophile Robitaille, étudiant en médecine de Québec, était dans sa famille, cette semaine.

M. l'abbé H. Deschênes, desservant à St-Pierre-Baptiste, lac Mégantic, est de passage au presbytère.

# STATISTIQUES VITALIQUES

La population de la paroisse Ste-Evariste de Beauce est de 1,064 âmes, réparties dans 287 familles. Durant l'année, il y a eu 110 naissances, 46 décès et 21 mariages.

Le mouvement de la population de la paroisse de Portneuf, en 1907, est comme suit : il y a eu 72 naissances, 31 sépultures et 11 mariages. Durant l'année 1906 il y a eu 76 naissances, 21 décès et 15 mariages.

La population de St-Augustin, Portneuf, en 1907, était de 1,281. La paroisse compte 214 familles dont 2 protestantes.

Durant l'année 1907, il y a eu 48 naissances, 25 décès et 9 mariages.

Il y a eu dans la paroisse St-Jérôme, du Lac St-Jean, durant l'année 1907, suivant les chiffres donnés par M. le curé Gagnon, 137 baptêmes, 20 mariages et 67 sépultures.

# Une série de malheurs

## St-Hyacinthe, 16.—Un accident fatal

s'est produit hier à la jonction de Ste-Rosalie. Quelques employés, au nombre desquels était un fils de la victime, se trouvant non loin de là, seportèrent en toute hâte vers le droit où gisait le malheureux qui fut relevé inanimé et baignant dans son sang. Savary, dont un bras était brisé et une jambe horriblement broyée, fut transporté à St-Hyacinthe, par le convoi de Nicolet. Le blessé expira quelques minutes après son arrivée à l'hôpital St-Charles de cette ville.

Le coroner Eugène St-Jacques a tenu une enquête et les jurés ont rendu le verdict de "Mort causée par blessures reçues accidentellement". L'infortuné Savary laisse une femme et quatre enfants.

Montréal, 18.—A 10.05 hrs hier soir, Mme Connor, domiciliée au No. 38 de la rue St-Alexandre, s'est infligée des brûlures qui seront certainement fatales.

Une lampe à pétrole qu'elle portait entre ses mains, fit explosion et le feu se communiqua aux vêtements de la pauvre femme.

Les gens de la maison se sont empressés autour d'elle et l'ont dépouillée de ses vêtements qui n'étaient plus qu'une masse de feu. Celui-ci s'est communiqué aux meubles et aux murs mais les pompiers appelés sur les lieux éteignirent promptement ce commencement d'incendie.

Un autre accident analogue est arrivé vers 9 hrs à la Côte St-Parisi. Cette fois-ci, c'est Mme Mortimer, de l'avenue Dufferin, qui en a été la victime.

Mme Mortimer s'est infligée de sérieuses blessures à la poitrine. Mais on a heureusement réussi à étouffer les flammes avant qu'elles n'aient conduit Mme Mortimer au même état où se trouve maintenant Mme Connor.

L'ambulance fut appelée, mais la blessée ne voulut pas aller à l'hôpital. Elle pensa ses blessures à la maison et elle n'est aucunement en danger, à moins de complications inattendues.

Montréal, 18.—Ce matin, à 4 heures, un des gros réservoirs à gaz de la M. L. H. & P., situés rue du Havre, Hochebaug, a fait explosion.

Il y avait sept cent mille pieds cubes de gaz d'éclairage dans ce réservoir et la violence de l'explosion fut telle que toute la ville en fut secouée, comme par un tremblement de terre, à un mille à la ronde.

Il ne reste plus une vitre aux fenêtres ni une vitrine dans les magasins. Une femme, du nom de Sidlosky, rue Havre, est mourante, tant elle a été soufflée par la commotion atmosphérique.

Le feu s'est mis dans les ruines, mais la prompt intervention des pompiers a évité un autre désastre, car les deux autres réservoirs étaient menacés.

Les dommages seront considérables. La compagnie les évalue à trente mille dollars couverts par les assureurs.

Scranton, Pa., 18.—Trois jeunes filles ont péri, et plusieurs autres ont été blessées, dont dix sérieusement, dans un incendie qui a détruit, hier, les usines de l'Imperial Knitting Coy, dans le quartier Dixcourt, dans le centre de la ville.

Les victimes sont : Mary Buckley, 19 ans; Catherine Griffin, 20 ans; Jennie Radford, 22 ans.

Ces jeunes filles se sont tuées en sautant par les fenêtres du troisième étage. Elles ont les bras et les jambes fracturés.

Quatre-vingt-cinq jeunes filles travaillaient au troisième étage de cette manufacture lorsque le feu s'est déclaré. Les flammes ont envahi la cage de l'élévateur, et les jeunes filles affolées, voyant cette issue bloquée par les flammes et la fumée, se sont précipitées par les fenêtres. Trois se sont tuées dans leur chute, et presque toutes les autres ont été plus ou moins blessées.

Tout l'intérieur de l'édifice a été complètement brûlé. Les pertes se chiffrent à \$75,000.

La nouvelle est arrivée hier à Québec que le Rév. Père Conan, de Clark City, s'était noyé hier en voulant traverser sur la glace de Clark City aux Sept Lacs.

# La catastrophe de Boyertown

Boyertown, Pennsylvanie, 17.—Deux blessés ont encore succombé au cours de la journée, ce qui porte maintenant à 172 le nombre des victimes de la catastrophe du Rhoades Opera House.

Bon nombre des corps sont dans un tel état qu'il est difficile de les identifier. Déjà des erreurs se sont produites; aussi le coroner a-t-il défendu qu'un seul corps soit enlevé de la morgue, en son absence. Dans la matinée, trois personnes présentèrent le même corps, celui d'un enfant, leur appartenant. Comme elles n'ont pu s'entendre, le coroner a ordonné que le corps reste à la morgue jusqu'à nouvel ordre.

Une cinquantaine de corps sont dans un tel état qu'il est absolument impossible de les reconnaître. Les seront enterrés ensemble, dans une concession faite par la ville, et sur laquelle, un peu plus tard, on élèvera un monument.

En examinant les corps, le coroner, à son grand étonnement, a trouvé que l'un d'eux, qu'on croyait être celui d'un homme, était une femme qui avait des vêtements du sexe masculin. Ce corps n'a encore été reconnu par personne et, selon toutes probabilités, ne le sera pas.

Une cinquantaine de victimes de la catastrophe ont été enterrées au cours de la journée.

# La guerre sainte au Maroc

## On craint l'extermination des chrétiens.—Accord entre la France et l'Espagne

Tangier, 18.—La guerre sainte est imminente. Les criens publics parcourent les rues exhortant les maures à se révolter et à exterminer les chrétiens.

Une lettre de Moulay Hafid, lue ces jours-ci dans les mosquées, de Marrakech, invite la population à prendre part à la guerre sainte "de façon dit-il, à ce qu'aucun chrétien ne demeure dans ce pays et que l'avenir nous donne la possibilité de vivre tranquilles à l'abri des lois sacrées."

On rapporte que les soldats de Moulay Hafid désertent en masse, parce que le nouveau sultan ne peut leur payer leur solde.

Des nouvelles reçues de Fez disent que le 7 janvier, c'est-à-dire trois jours après que Moulay Hafid eût été proclamé sultan, une foule immense, parmi laquelle se trouvaient les membres de sept tribus des environs, se réunit dans la Grande Mosquée. Elle y prêta serment à Moulay Hafid et déclara la déchéance d'Abd el Aziz. La lecture d'une lettre dans laquelle le nouveau sultan annonçait qu'il acceptait le trône, fut acclamée par les assistants.

Le caïd Kiani prononça ensuite un discours déclarant que Moulay Hafid chasserait les chiens de chrétiens et qu'il délivrerait le Maroc des odieuses réformes. Il déclara ensuite Abd el Aziz, qu'il accusa d'avoir sournoué-

ment cherché une alliance en Europe, laquelle avait résolu la perte du Maroc.

Après le service religieux, une fête de cinq jours a été annoncée. Quelques instants plus tard, des canons étaient hissés sur les remparts pour protéger la ville contre toute invasion.

# LA FRANCE ET L'ESPAGNE

Paris, 18.—Le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, récemment revenu de Madrid, dit que l'accord le plus complet règne entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc. "L'acte d'Algésiras sera maintenant, a-t-il déclaré hier, la France a accepté certaines obligations qu'aucun changement au Maroc ne peut modifier et les engagements que le Maroc a contractés vis-à-vis de l'Europe ne peuvent être altérés par aucun changement de souverain."

M. Pichon a ajouté que la France continuerait à observer loyalement le traité d'Algésiras et qu'elle se bornerait à assurer la sécurité des Européens et à maintenir l'ordre dans les ports marocains et sur la frontière algérienne.

Les nouvelles reçues du Maroc indiquent que la proclamation de Moulay Hafid comme sultan n'a produit que peu d'effet dans la région des Chaux, où l'oeuvre de pacification continue.

# Nouvelles Telegraphiques

## (SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE)

Paris, 17.—Par 277 voix contre 208, la chambre des députés a décidé de placer la question de l'impôt sur le revenu en tête du programme parlementaire. Sur la demande de M. Pichon, le ministre des affaires étrangères, la discussion de l'interpellation de M. Jaures sur la politique marocaine a été renvoyée au 24 janvier.

Seattle, Wash., 17.—A une réunion des députés des unions ouvrières il a été décidé hier soir qu'une grande démonstration sera faite lundi en vue d'appuyer les sous-travailleurs qui demandent du travail ou de fortes réductions de salaire. Dix mille hommes marcheront sur l'hôtel de ville, où ils se proposent de camper jusqu'à ce que le conseil municipal se rende à leurs demandes.

Dublin, 17.—Le parti parlementaire irlandais a réélu John E. Redmond son président. A la même assemblée on a adopté une résolution approuvant celle du directeur national de la United Irish League, approuvant la conduite de M. Redmond à la récente conférence avec M. William O'Brien, et exprimant l'opinion que l'entente conclue fait disparaître toutes les objections de principes que les nationalistes dissidents pourraient avoir à rentrer dans les rangs du parti.

Paris, 17.—Le "Temps" publie un article de fond dans lequel il se plaint de ce que le Japon manque d'égarés envers la France, dans sa distribution de commandes à l'industrie étrangère. Quoique, depuis la paix de Portsmouth et la signature des récentes ententes, la France ait couvert deux emprunts japonais d'un ensemble de \$115,000,000, aucune commande n'a été faite à l'industrie française. Or, pendant les années 1906-1907, le Japon a dépensé \$12,000,000 en Angleterre pour achat de croiseurs; \$23,000,000 en Allemagne pour achat de canots et de matériel de guerre, et une somme de \$24,000,000 aux Etats-Unis pour achat de machines, de navires et de matériel de chemin de fer.

Le "Temps" dit qu'il est généralement établi que les emprunts des gouvernements soient accompagnés de commandes, et il pense qu'il est temps faite à l'industrie sur l'omission du Japon, afin d'éviter que cet ombi ne devienne une habitude.

Lawton, Oklahama, 17.—Le docteur P. D. Beauchamp, demeurant dans cette ville, a été tué dans un duel au revolver avec l'avocat John F. Thomas et M. William J. Thomas, qui ont ainsi voulu venger le mort de leur frère Charles. Ce dernier, il y a quelques mois, avait été tué par le docteur Beauchamp, qui prétendait qu'il entretenait des relations coupables avec sa femme. Arrêté après le meurtre, le docteur fut remis en liberté sous caution. Il devait être jugé prochainement.

Les frères Thomas ont rencontré le docteur Beauchamp à la gare, où il se préparait à monter dans un train. Tous les trois, en même temps, ont sorti leurs revolvers. M. William Thomas a blessé de deux balles le docteur et son frère l'a achevé d'une balle dans le coeur. Quant au docteur, il a aussi tiré plusieurs coups de revolver sur les frères Thomas, mais les balles ont manqué leur but.

Après le duel, les frères Thomas sont allés se constituer prisonniers.

# Les Japonais à Vancouver

Vancouver, 17.—Le conseil des aldermen a décidé de demander l'opinion du City Solicitor sur le droit qu'ont les Japonais. L'aldeman Max-Milian dit qu'une situation intolérable prévaut à Vancouver, où des bandes armées et organisées gardent les approches du quartier japonais.

Des citoyens, dit M. MacMillan, sont arrêtés et fouillés par les Japonais au seul mépris de leur demeure. Le changement de sentinelles indique l'existence d'une organisation.

Les aldermen craignent que les Japonais ne provoquent de nouveaux désordres.

# MALADIES D'ESTOMAC—Vin Chassagnol

Washington, 17.—Un journal de cette ville a demandé à chacun des 107 représentants démocrates au congrès quel candidat à la présidence ils désiraient disposer à soutenir, 151 des représentants ont répondu; sur ce nombre, 98 sont partisans de la candidature de M. Bryan; les 53 autres y sont opposés. Ces derniers sont pour

LE PROCÈS THAW

La femme du prisonnier termine son témoignage

New-York, 21.—Le district attorney Jérôme a terminé aujourd'hui la transcription de Mme Evelyn Nesbitt Thaw l'épouse de l'accusé. L'avocat de la défense a réussi à faire produire en preuve une lettre écrite par l'accusé, dans l'automne de 1903, qui corrobore complètement cette partie de témoignage d'Evelyn Nesbitt qui dit qu'avant d'épouser Harry Thaw elle lui a raconté ses relations avec Stanford White. Cette lettre était l'une d'une douzaine de lettres qui ont été lues au jury à l'effet de démontrer combien cette révélation avait affecté le jeune Thaw.

En effet, après ce terrible aveu, Thaw a voulu se suicider. Il lui offrit de s'empoisonner avec elle, et, comme elle connaissait son caractère emporté, elle accepta, mais sut ensuite le détourner de son sinistre projet. Thaw lui proposa la chose au Grand Hotel et le suicide devait avoir lieu au Waldorf avec du laudanum. A Monte-Carlo, quelques mois plus tard, Thaw fut de ce poison et le lui dit. La promptitude d'un médecin et des remèdes énergiques purent le sauver. C'était le 22 janvier 1904 et peu de temps après le mariage eut lieu. Elle a aussi avoué qu'après avoir mis Thaw au courant des faits, elle voyagea avec lui en Europe, et comme M. Jérôme lui demandait pourquoi elle avait fait cela, elle a simplement répondu : "Parce que j'aimais ! C'est une raison !"

L'avocat Jérôme a essayé de s'opposer à la production de ces lettres, qui constituent une très forte preuve en faveur de la défense, mais le juge a refusé. Toutes ces lettres ont été produites au cours du premier procès.

La défense est à la veille de terminer sa preuve. Les médecins aliénistes seront entendus jeudi et la défense espère en finir vendredi soir. Dans une huitaine de jours le sort du prisonnier sera mis entre les mains des jurés.

Son Atteinte Impériale le prince Fushimi a évidemment conservé le meilleur souvenir de sa dernière visite à la vieille cité de Champlain. M. le maire Garneau a en effet, reçu hier du prince japonais un intéressant souvenir de la réception officielle qui lui a été offerte par la ville de Québec. Ce souvenir a été envoyé sous la forme d'une splendide photographie du prince, richement encadrée et ornée de tous les raffinements de l'art japonais. La photographie a été placée en bonne lumière dans les appartements privés du maire, à l'Hôtel de Ville. Elle a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 21.—Les élections municipales viennent d'avoir lieu en cette ville.

Le Dr Bachand a été élu maire par acclamation. Les changements suivants se sont produits au conseil : Quartier Centre—Dr Ledoux, succède à M. Sylvestre. M. Véhicin McManamy, a été réélu dans le même quartier, ainsi que l'échevin Thomson. Dans le quartier Est—M. J. Simoneau succède à M. Brault.

Les finances municipales de la ville de Lévis

A la dernière séance du conseil de ville de Lévis, un état comparatif des finances pour les années 1906-1907 a été soumis. Il montre un surplus de \$4,974.22.

Cet état comparatif donne les chiffres suivants :

Table with 2 columns: REVENUS and DEPENSES. Rows include Taxes de la ville, Licences, Marchés et Quais, Intérêts et Lover, Divers, Budget 1906, Budget 1907, Excédant du budget de 1907 sur celui de 1906, Revenu de 1906, Budget de 1906, Surplus en 1906, Revenu de 1907, Budget de 1907, Surplus en 1907.

UNE PILULE SOIGNEUSEMENT PRÉPARÉE.—On a pris beaucoup de temps à expérimenter la valeur des ingrédients qui entrent dans la composition des Pastilles Vegetables Pills, avant qu'elle ne fût offerte au public. Quelles que soient les autres pilules, celles de Pastilles sont la conséquence de longues études et toutes personnes souffrant de dyspepsie, du foie ou des reins peuvent le prendre en toute confiance.

"LA MAISON MODERNE"

"Ménagère de famille" essentiellement "moral et canadien", intéressant, instructif, amusant. Abonnement : 50 cts pour un an ; 25 cts par trimestre. "Un numéro spécimen" envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande. Adressez : "La Maison Moderne", 16 rue St-Vincent, Montréal.

LA CHAMBRE de COMMERCE

Assemblée générale annuelle

La Chambre célébrera en février 1908 le centième anniversaire de sa fondation

LES NOUVEAUX OFFICIERS

PLUSIEURS IMPORTANTES RÉSOLUTIONS

La Chambre de Commerce de Québec a tenu hier après-midi son assemblée générale, à laquelle assistaient près d'une centaine de membres. Le rapport annuel qui a été soumis est le 76e sous la présente constitution, mais cette institution comptera bientôt cent ans d'existence.

La constitution actuelle de 1841 de la Chambre de Commerce de Québec existait alors depuis trente deux ans sans charte, sous le nom de "Comité de Commerce". En réalité, le rapport qui a été soumis hier, est le 96e depuis la fondation de ce comité de Commerce, en février 1808, qui en 1841 s'est transformé en une Chambre de Commerce régulière et constituée en composition civile par un acte de parlement.

Notre Chambre de Commerce comptera donc en février 1908, cent années d'existence. C'est certainement l'une des plus vieilles institutions de ce genre sur le continent.

LE RAPPORT ANNUEL En l'absence du président, M. Geo. E. Amyot, la séance d'hier après-midi fut présidée par le major T. S. Hethrington, vice-président.

Lecture du rapport du conseil depuis la dernière séance et du rapport annuel pour 1907. Ce dernier est un très long document, formant une brochure de 45 pages.

C'est un exposé de tout le travail accompli durant l'année par la Chambre, et que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs par les comptes rendus que nous avons publiés de chacune des séances de la Chambre et du Conseil pendant l'année 1907.

LES NOUVEAUX OFFICIERS Après la lecture de ces rapports l'on procéda à l'élection des officiers, qui donna les résultats suivants : Président—Major T. S. Hethrington, acclamation.

1er vice-président—Ed. Morin, acclamation. 2e vice-président—M. Wm. A. Marsh, acclamation.

Troisième—M. A. G. Auger, acclamation. Conseil—MM. J. M. McCarthy, R. LaRue, Geo. E. Amyot, Jos. Picard, V. Lemieux, W. Power, M. P., G. A. Vandry, N. Garneau, P. J. Paradis, O. W. Bédard, W. H. Wiggins, J. G. Scott.

Auditeurs—MM. E. F. Wurtele et Jos. Côté. Sur proposition de M. J. A. Auger, appuyé par M. Montflore Joseph, la Chambre vote ensuite des remerciements au président sortant de charge, M. G. E. Amyot, pour les services insignes qu'il a rendus à la Chambre pendant les deux années qu'il a occupé la charge de président.

LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE Proposé par M. L. A. Moisan et appuyé par M. J. T. Lachance et résolu : Que cette Chambre ayant remarqué avec plaisir par le rapport annuel du Conseil qu'au mois de février 1909, la Chambre de Commerce de Québec comptera un siècle révolu d'existence (ayant été organisée en effet en 1808, sous le nom de "Committee of Trade" qu'elle a portée pendant les trente-trois années suivantes jusqu'à l'époque de son organisation actuelle ou de sa charte en 1841), considère que ce centième anniversaire est un événement trop intéressant et d'une nature beaucoup trop importante pour le laisser passer inaperçu et qu'il est important de se mettre de suite à l'œuvre de manière à ce que la fête soit réellement digne de l'anniversaire. Elle recommande donc instantanément au nouveau Conseil de nommer dès sa première séance un comité spécial pour s'occuper de suite de cette célébration et voir au programme à adopter.

Ce comité devra faire rapport de son travail préliminaire à la prochaine assemblée générale de la Chambre de Commerce, le deuxième mardi de février prochain.

LE BOIS DE PULPE Il est ensuite proposé par M. J. F. Guay, appuyé par M. Geo. E. Tanguay qu'un mémoire soit adressé au gouvernement fédéral, le priant comme conclusion de faire en sorte que le parlement fédéral au cours de la présente session impose un droit prohibitif contre l'exportation du bois de pulpe. L'une de nos principales ressources, et cela dans l'intérêt de la conservation de notre matière première pour nos propres usines et dans l'intérêt du développement dans le pays même de l'industrie du papier et de la pulpe.

Cette motion, après quelques discussions a été de nouveau remise à la prochaine assemblée générale.

CREATION D'UNE COMMISSION NATIONALE AU SUJET DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Proposé par M. J. W. M. Wallace, appuyé par M. J. F. Guay, que le secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec reçoive instruction de se mettre en communication avec les autorités fédérales, pour leur dire que cette Chambre est d'opinion qu'une commission spéciale concernant les services d'utilité publique devrait être établie. Cette commission serait chargée d'étudier toutes les questions de caractère statistique et des faits de toutes sortes concernant les services d'utilité publique au Canada ; d'examiner toutes les lois existantes soit provinciales, soit fédérales affectant ces services et de promouvoir toute législation tendant à améliorer de toute manière les conditions qui existent afin que ces services d'utilité publique puissent donner au peuple les meilleurs résultats possibles. Cette proposition est renvoyée au Conseil.

RECIPROCIÉTÉ DANS LE TRAFIC DES PASSAGERS Proposé par M. J. W. M. Wallace, appuyé par M. E. F. Wurtele, que le parlement fédéral devrait passer une loi permettant à une personne de voyager d'un point quelconque à l'imporité quel autre endroit, au Canada, et de revenir au point de départ, sur divers chemins de fer, si c'est nécessaire, ou par diverses routes, sans être obligés de payer un prix de passage plus élevé que si tous les chemins de fer appartenait à la même organisation.

Cette Chambre désire en conséquence que le secrétaire reçoive instruction d'appeler l'attention de nos législateurs sur cette question. Référé au Conseil.

RACCORDÉMENTS RECIPROQUES DES LIGNES TELEPHONIQUES Proposé par M. J. W. M. Wallace, appuyé par M. F. Gunn, que cette Chambre est d'opinion que toute compagnie de téléphone au Canada devrait être raccordée à toute autre compagnie de téléphone quelconque dans le pays, de manière à ce que lorsqu'un souscripteur prie une compagnie de téléphone quelconque de le mettre en communication avec une personne qui se trouve souscripteur d'une autre compagnie de téléphone elle puisse le faire avec autant de facilité que si les deux personnes en question se trouvaient souscripteurs des deux compagnies. En d'autres mots, cette Chambre est d'opinion que des relations réciproques devraient être immédiatement établies entre les différentes compagnies de téléphone par tout le Dominion, et considère qu'un arrangement harmonieux entre les diverses compagnies téléphoniques obvierrait à la nécessité de la nationalisation de ces dites compagnies.

Proposé de plus que le secrétaire reçoive instruction de faire part de cette question à nos législateurs par la voie de nos représentants dans les deux parlements. Référé au Conseil.

LES DEBARDEURS Sur proposition de M. L. A. Moisan, appuyé par M. Roger LaRue, il a été résolu à l'unanimité que le nouveau Conseil se mette de suite en rapport avec le comité spécial des Intérêts Maritimes du port pour l'engager à renouveler de suite ses démarches auprès des débardeurs, afin d'en venir à une entente avec eux le plus tôt possible au sujet des gages pour la prochaine saison de navigation.

LA ROSS RIFLE COY. M. Ulric Barthe a donné avis qu'il proposera à une prochaine assemblée générale spéciale, qui a été fixée à jeudi, le 30 courant, la motion suivante : "Que cette Chambre a été vivement émue des dénonciations faites au comité des comptes publics le 15 courant, par M. Walter Nesbitt, C. R.,

ex-juge de la Cour Suprême, qui a alors déclaré et offert de prouver que la Ross Rifle Co., était depuis des années la victime d'une conspiration montée par des maisons rivales d'Angleterre pour la ruiner, et que le 7 octobre dernier il avait reçu la visite d'un agent de cette maison rivale menaçant la Cie Ross de faire fermer ses portes si elle ne voulait vendre immédiatement à ses rivaux. "Que depuis que les journaux de cette ville ont porté ces faits à la connaissance du public, l'un de ces journaux a exprimé l'opinion que les citoyens de Québec devraient s'empreser de manifester fortement leur opinion et d'engager leurs représentants au Parlement à réviser énergiquement aux tentatives déloyales dont la compagnie Ross est aujourd'hui la victime. "Que comme cette industrie est installée à Québec et qu'elle est notablement l'industrie locale, cette Chambre de Commerce ne peut rester indifférente à ce qui se passe et désire exprimer combien elle ressent profondément l'injustice commise à l'égard de la Cie Ross, par les menées de conspirateurs spéculateurs qui n'ont perdu aucune occasion de discréditer, sans raison, la carabine Ross, attendu que le ministre de la Milice lui-même vient de déclarer que le Canada possède dans cette carabine, la meilleure arme de guerre existante. "Qu'en conséquence cette Chambre désire protester de toutes ses forces contre la conspiration qui vient d'être dénoncée publiquement et espère qu'une enquête complète et immédiate sera faite, aussi elle demande que l'ammunition Ross ne soit pas fermée mais qu'un contraire elle soit mise en position de pouvoir continuer ses opérations sans entrave, que les produits de cette fabrique soient jugés avec "fair play", honnêtement et justement sur leurs réels mérites par des experts désintéressés."

LES NOUVELLES INDUSTRIES La motion suivante, proposée par le Dr Ed. Morin, appuyé par M. W. H. Wiggins, a été remise à l'assemblée générale spéciale de jeudi prochain : Considérant que les grandes comme les petites municipalités de la province d'Ontario s'imposent toutes espèces de sacrifices pour attirer chez elle des industries nouvelles. Résolu que cette Chambre s'adresse au Conseil de Ville pour lui demander de voir à ce que la Charte de la Cité de Québec soit amendée, dès la prochaine session, de manière à ce que la Cité de Québec soit en état de faire concurrence dans une certaine mesure aux autres municipalités dans le sens de gratifications à donner ou offrir pour induire les capitalistes étrangers à venir établir dans les limites de la Cité de nouveaux établissements industriels.

NOTES DIVERSES La Chambre a résolu de demander au secrétaire d'Etat, à Ottawa, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires de manière à assurer la nomination à Québec d'un vice-consul de France, d'un vice-consul d'Allemagne, et d'un vice-consul de Suède, parce que l'absence de représentants autorisés de ces trois puissances à Québec, est une lacune qui donne lieu parfois à de graves inconvénients. Il a été ensuite résolu d'adresser des lettres de condoléances, au nom de la Chambre, aux familles Bussière et Chabot, qui viennent d'être si cruellement éprouvées par la mort des messieurs Sam. Bussière et J. A. Chabot, deux membres qui ont toujours manifesté pour la Chambre de Commerce le plus profond intérêt, et dont elle regrette vivement la perte.

Les messieurs dont les noms suivent ont été admis membres de la Chambre : J. B. A. Thivierge, Théo. Leclerc, G. Poitras, J. W. Rogers.

L'immigration Japonaise

Et la mission de l'hon. R. Lemieux à Tokio.— Engagement du gouvernement japonais

(Dépêche spéciale) Ottawa, 22.—Pendant trois heures, hier, M. Lemieux a rendu compte de sa mission au Japon. Il exposa les circonstances qui ont précédé son départ et dit ce qu'il a fait à Tokio. Il a communiqué un engagement écrit du comte Honyashi, le ministre des affaires étrangères, que ce n'est pas l'intention du gouvernement japonais d'insister sur la complète jouissance des droits que leur confère le traité actuel.

Le gouvernement japonais a par conséquent décidé de prendre les moyens directs pour restreindre l'émigration au Canada. Ce faisant, le gouvernement japonais poursuivra la politique ci-dessus, donnera toute son attention aux conditions prévalant au Canada, dans le but de rencontrer les desirs du gouvernement canadien, en autant que cela est compatible avec l'esprit du traité et la dignité de l'Etat.

Quoique, comme il était mentionné dans la lettre à laquelle je réponds, il ne m'a pas été possible d'acquiescer à toutes les propositions que me faisait le gouvernement japonais, j'espère que vous verrez dans la déclaration ci-dessus la grande et vive désir du gouvernement impérial de promouvoir de toutes façons son développement, l'accroissement et la stabilité des relations cordiales et mutuellement avantageuses qui existent entre les deux pays.

Je vais jusqu'à croire aussi que ce résultat désirable est dû matériellement à l'échange complet de vues qui

a pris place entre nous et il m'est spécialement agréable de reconnaître l'obligation de ce que vous m'avez fait de vous par vos explications franches et dignes au sujet de l'attitude et des desirs de votre gouvernement. Croyez-moi, etc. (Signé) TADASU HAYASHI."

L'hon. M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes et du Travail du Canada, Tokio.

A la séance du soir, M. Borden a proposé un autre ardent débat sur le droit du Parlement de prendre connaissance des originaux des documents.

Sir Wilfrid admit le principe, mais dit que les raisons invoquées ne sont pas assez graves. L'amendement Borden fut repoussé et la Chambre s'est ajournée à 11.15 heures.

Londres, 22.—Signor Marconi annonce qu'il établira un service direct de télégraphie sans fil entre Londres et Montréal. Les travaux seront commencés en février. Les messages seront expédiés à douze cents du mot.

Berlin, 22.—Cinq grandes assemblées de sans travail, organisées par les socialistes ont eu lieu aujourd'hui dans les environs de leur ville. Une cinquantaine de mille hommes y ont assisté. Ces assemblées ont été paisibles, mais dans la soirée un conflit sérieux s'est produit entre la police et un certain nombre d'ouvriers sans travail. Plusieurs personnes ont été blessées, tant d'un côté que de l'autre. La police a opéré plusieurs arrestations. On estime à environ 60,000 le nombre des sans travail en cette ville.

Santiago, Chili, 21.—Un incendie qui vient d'éclater à Temuco, ville située dans la partie sud du Chili, a détruit vingt pâtés de maisons. Les pertes dépassent \$300,000. La misère est très grande parmi la population ouvrière.

Port-au-Prince, 21.—Les troupes du gouvernement ont attaqué hier la ville de St-Marc, qui était occupée par les insurgés. Ceux-ci se sont rendus, après un semblant de résistance. Les troupes se sont ensuite dirigées sur Gonâives, dont l'investissement est maintenant complet.

Le gouvernement a la haute main sur la situation. La révolution est considérée comme terminée.

Newburyport, 21.—Cinq jeunes gens ont été saisis au moment où ils allaient se noyer, grâce à la bravoure de Mlle Elizabeth Quiney, une jeune fille de 18 ans.

Au risque de périr elle-même, elle s'aventura sur la mince couche de glace de la rivière Arichoke, à travers laquelle les jeunes gens avaient passé, et se servait fort à propos d'une branche d'arbre, elle réussit presque miraculeusement à les ramener sur la glace.

Austin, Texas, 21.—Un drame s'est déroulé dans une ferme des environs d'Austin, Texas, où une cuisinière allemande, prise d'un accès de folie subite, a empoisonné avec de l'arsenic, M. et Mme Saier et leurs cinq enfants. Le fermier, sa femme et trois des enfants sont morts après une agonie de plusieurs heures. On n'a qu'un très faible espoir de pouvoir sauver les deux autres enfants.

Rome, 21.—Quoique la douleur et l'endure n'aient pas complètement disparu, le pape peut être considéré comme à peu près rétabli.

Les docteurs Petacci et Marchisavola ont, ce matin, rendu visite au saint-père, auquel, quoiqu'avec répugnance, ils ont permis de recevoir le cardinal Ferrari et le prince et la princesse Zaccarelli et leur fille. A cette jeune fille, qui doit se marier jeudi, Pie X a dit : "Je regrette que mon âge et ma position m'empêchent d'assister à votre mariage. Je vous y aurais bien comme je vous bénis maintenant."

Washington, 21.—Dans la séance d'aujourd'hui, à la chambre des représentants, M. Bartholdt, du Missouri, a déposé un projet de loi aux termes duquel les anciens présidents des Etats-Unis auront droit, en quittant le pouvoir, à une pension annuelle et viagère de dix mille dollars. En outre, il serait de droit les délégués des Etats-Unis aux conférences internationales de La Haye et aux congrès panaméricains.

Le même projet de loi a été déposé au Sénat par M. MacCreary, du Kentucky.

Halifax, 22.—Le "Sicilian" est arrivé ici, hier, avec son gouverneur brisé. Le chef mécanicien est blessé. Le navire est à lutter contre un ouragan qui a fait rage pendant six jours.

Un jeune homme broyé et asphyxié

Montréal, 22.—Un tragique accident est arrivé, hier, après-midi, et a coûté la vie à un malheureux jeune homme, Léon Chaput, âgé de 22 ans, et domicilié au No. 177 de la rue Hadley.

Chaput était à charroyer du sable dans la cour de la Locomotive Works Coy, à la Longue-Pointe. En outre, il était de sable où il devait charger sa voiture s'éleva sur le malheureux, qui fut entièrement recouvert. Des compagnons de travail accoururent sur le champ et se mirent en frais de retirer le malheureux jeune homme de sa dangereuse position. Il était malheureusement trop tard. Chaput avait été assommé par des morceaux de terre glorie et asphyxié par leur poids énorme. Il avait aussi subi de nombreuses fractures par tout le corps.

Chaput est mort peu après l'accident. Le cadavre a été transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête ce matin.

Depuis des années "Mother Grave's Worm Exterminator" est reconnu comme le remède le plus efficace et il maintient encore sa réputation.

A travers la Province

CHICOUTIMI MM. Chs. Vézina et Jos. Riverin ont été nommés marguilliers de la paroisse de St-Alexis, le premier en remplacement de M. Jean Carrier, dont le terme d'office était expiré.

MM. Joseph Fournier, marchand, Gervais Chabot et Luc Chabot, cultivateurs, ont été élus conseillers par acclamation.

Le conseil actuel se compose comme suit : M. Joseph Rioux, maire, MM. David Labrie, Alfred Lapointe, Omer Racine, Joseph Fournier, Gervais Chabot, et Luc Chabot conseillers.

Notre commission scolaire vient de donner l'entrepreneur d'une nouvelle maison d'école suivant les plans fournis par le département du conseil de l'Instruction publique. La paroisse de St-Magloire compte six écoles et un couvent, sous la direction des Dames Religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Il a été fabriqué, l'été dernier, 41-164 livres de beurre, qui ont rapporté \$9,841.00, et 25,000 livres de fromages.

ST-VALIER, BELLECHASSE M. Joseph Corrivau, du rang du village, a été élu marguillier à l'unanimité, pour remplacer M. Théophile Tanguay.

Le mouvement de la population en 1907, est comme suit : 48 baptêmes, 6 mariages et 15 sépultures. Il y a eu un bien longtemps qu'il n'y a eu un si petit nombre de décès dans notre paroisse.

La population de la paroisse est de 1402 âmes, réparties dans 241 familles. En 1906, la population était de 1392; ce qui donne une augmentation de 90 âmes.

ST-SEBASTIEN, BEAUCE Le mouvement de la population de la paroisse de St-Sébastien en 1906, est de 1,106 âmes, réparties dans 196 familles. En 1907 la population est de 1,109 âmes et nous comptons 194 familles.

Durant l'année, il y a eu 70 naissances, 18 décès et 4 mariages.

STE-CLAIRE, DORCHESTER Le mouvement de la population durant l'année 1907, est comme suit : il y a eu 87 naissances, 41 décès et 12 mariages.

La population actuelle est de 2,688 âmes, distribuées dans 394 familles. Il y a dans la paroisse 146 communicants, 742 non communicants. Nous comptons 65 septuagénaires. Plus de 430 enfants fréquentent nos écoles.

ST-AMBROISE DE LORETTE La population de la paroisse de St-Ambroise, ou Jeanne Lorette, était de 3,206 âmes en 1906, réparties dans 698 familles dont 8 sont protestantes. En 1907, la population est de 3,155 âmes. Durant l'année 1907, il y a eu 152 naissances, 90 décès et 33 mariages.

M. Lorenzo Robitaille, député du comté de Québec a été condamné hier par M. le juge (Simon), à payer \$500 de dommages et les frais d'une action de 2e classe à M. Geo. E. Amyot, pour injures à l'adresse de ce dernier, durant l'élection du comté de Québec. L'action avait été prise au montant de \$10,000.

M. Robitaille, vers le même temps a aussi intenté une action en dommages contre son adversaire pour le même montant de \$10,000. Cette nouvelle cause sera probablement entendue dans un jour ou deux.

HEBERTVILLE, paroisse.—Abraham Simard en remplacement de Alphonse Fortin ; Thomas Voyer en remplacement de Joseph Côté ; Elzéar Tremblay en remplacement de Joseph Plourde.

HEBERTVILLE Station.—J. E. Massicotte en remplacement de Pamphile Tremblay et M. Achille Tremblay.

ROBerval paroisse.—Geo. Paradis en remplacement de Alf. Simard ; J. B. Turgeon en remplacement de Émile Potvin ; Joseph Tremblay en remplacement de M. Stanislas Tremblay.

PERIBONCA.—Syrold Desjardins et Ephrem Tremblay.

NORMANDIN, LAC ST-JEAN La société de tempérance s'est augmentée de 21 nouveaux membres depuis la dernière assemblée du 22 décembre, ce qui porte le nombre de ses membres à 316.

Mlle Athala Simard, remplacera au cours élémentaire de l'école du village, Mlle Cloutier qui doit entrer sous peu au noviciat des Ursulines de Roberval.

Le mouvement de la population depuis 1906 est comme suit : il y a eu 1348 âmes en 1906 et le recensement paroissial de cette année donne 1478 âmes.

Durant l'année 1907, il y a eu 104 naissances, 24 décès et 9 mariages.

ST-FABIEN, RIMOUSKI La population de la paroisse de St-Fabien, en 1907, était de 1762 âmes réparties dans 295 familles.

Durant l'année 1907, il y a eu 82 naissances, 13 mariages et 42 décès.

Ont été unanimement élus conseillers de la municipalité : MM. Salomon Gagné, Ernest Bellavance et Joseph Fournier.

Les anciens conseillers étaient : MM. Anguste Roy, Frédéric Gagnon et Ambroise Bellavance.

STE-ANGELE, MATANE Les conseillers élus pour 1908 sont MM. Pierre Normand, Émile Normand et François Plante.

Une grande église en pierre devra être construite en cette paroisse. Ces travaux commencent l'été prochain. Les plans sont aussi préparés pour la construction d'un couvent.

Durant l'année 1907, il y a eu 73 naissances, 48 sépultures et 16 mariages.

SAINT-PAUL DE LA CROIX, TEMISCOUATA Le mouvement de la population dans la paroisse de St-Paul de la Croix, est comme suit : il y a eu 50 naissances, 12 décès et 4 mariages.

La population de la paroisse, en 1907, était de 900 âmes, réparties dans 140 familles ; en 1907 elle est de 830 âmes et nous comptons 146 familles.

MM. Elisée Oniellet et Jos. Boussoin ont été élus conseillers.

ST-MAGLOIRE, BELLECHASSE La population de la paroisse de St-Magloire est de 1207 âmes, réparties dans 234 familles.

Durant l'année 1907, il y a eu 48 naissances, 21 décès et 11 mariages.

ST-VALIER, BELLECHASSE Le mouvement de la population durant l'année 1907, est comme suit : il y a eu 87 naissances, 41 décès et 12 mariages.

La population actuelle est de 2,688 âmes, distribuées dans 394 familles. Il y a dans la paroisse 146 communicants, 742 non communicants. Nous comptons 65 septuagénaires. Plus de 430 enfants fréquentent nos écoles.

ST-AMBROISE DE LORETTE La population de la paroisse de St-Ambroise, ou Jeanne Lorette, était de 3,206 âmes en 1906, réparties dans 698 familles dont 8 sont protestantes. En 1907, la population est de 3,155 âmes. Durant l'année 1907, il y a eu 152 naissances, 90 décès et 33 mariages.

M. Robitaille, vers le même temps a aussi intenté une action en dommages contre son adversaire pour le même montant de \$10,000. Cette nouvelle cause sera probablement entendue dans un jour ou deux.

HEBERTVILLE, paroisse.—Abraham Simard en remplacement de Alphonse Fortin ; Thomas Voyer en remplacement de Joseph Côté ; Elzéar Tremblay en remplacement de Joseph Plourde.

HEBERTVILLE Station.—J. E. Massicotte en remplacement de Pamphile Tremblay et M. Achille Tremblay.

ROBerval paroisse.—Geo. Paradis en remplacement de Alf. Simard ; J. B. Turgeon en remplacement de Émile Potvin ; Joseph Tremblay en remplacement de M. Stanislas Tremblay.

PERIBONCA.—Syrold Desjardins et Ephrem Tremblay.

NORMANDIN, LAC ST-JEAN La société de tempérance s'est augmentée de 21 nouveaux membres depuis la dernière assemblée du 22 décembre, ce qui porte le nombre de ses membres à 316.

Mlle Athala Simard, remplacera au cours élémentaire de l'école du village, Mlle Cloutier qui doit entrer sous peu au noviciat des Ursulines de Roberval.

Le mouvement de la population depuis 1906 est comme suit : il y a eu 1348 âmes en 1906 et le recensement paroissial de cette année donne 1478 âmes.

Durant l'année 1907, il y a eu 104 naissances, 24 décès et 9 mariages.

ST-FABIEN, RIMOUSKI La population de la paroisse de St-Fabien, en 1907, était de 1762 âmes réparties dans 295 familles.

Durant l'année 1907, il y a eu 82 naissances, 13 mariages et 42 décès.

Ont été unanimement élus conseillers de la municipalité : MM. Salomon Gagné, Ernest Bellavance et Joseph Fournier.

Les anciens conseillers étaient : MM. Anguste Roy, Frédéric Gagnon et Ambroise Bellavance.

STE-ANGELE, MATANE Les conseillers élus pour 1908 sont MM. Pierre Normand, Émile Normand et François Plante.

Une grande église en pierre devra être construite en cette paroisse. Ces travaux commencent l'été prochain. Les plans sont aussi préparés pour la construction d'un couvent.

Durant l'année 1907, il y a eu 73 naissances, 48 sépultures et 16 mariages.

SAINT-PAUL DE LA CROIX, TEMISCOUATA Le mouvement de la population dans la paroisse

Au Conseil de Ville

Il y a eu séance de notre Conseil municipal jeudi soir sous la présidence de M. le conseiller Théophile Coulombe...

Après la lecture des serments d'office des deux nouveaux conseillers et le choix de M. Théophile Coulombe, comme président de la séance...

Montmagny, le 13 janvier 1908. A. M. Adolphe Renaud, Secrétaire-trésorier de la Corporation de la ville de Montmagny.

Les affaires nombreuses de mon commerce absorbant tout mon temps, j'ai décidé de donner ma démission comme maire et conseiller de cette ville.

Vous voudrez bien informer le Conseil de mon intention à sa prochaine séance et insister pour l'adoption immédiate de ma demande.

Souhaitant aux nouveaux conseillers longue vie et prospérité, ce qui ne manquera pas avec de pareils sujets.

Je me soussigne, Votre très humble, EDOUARD LEMTEUX.

La résolution suivante est alors adoptée sur proposition de M. le conseiller Herménégilde Guénard...

Vu la lettre de démission de M. Edouard Lemieux, comme maire et conseiller de cette ville.

Vu que son terme d'office, comme maire, est maintenant expiré et que le Conseil actuel était décidé d'avance de ne pas le réélire parce qu'il est facile de trouver pour 1908 un premier magistrat plus digne et plus capable de représenter les intérêts de la ville.

Que la démission de M. Edouard Lemieux, comme conseiller, soit acceptée par ce conseil et que M. François Deschênes soit nommé conseiller pour le quartier Centre en remplacement de M. Edouard Lemieux jusqu'à la fin du terme d'office de ce dernier.

M. François Deschênes se fait asseoir par le secrétaire et prend immédiatement son siège.

Le secrétaire donne aussi lecture de la lettre de M. Georges Pion offrant sa démission comme représentant le quartier Centre.

Montmagny, le 13 janvier 1908. A. M. Adolphe Renaud, Secrétaire-trésorier de la Corporation de la ville de Montmagny.

Monsieur, Vous voudrez bien avoir l'obligeance à la première réunion du Conseil de votre Corporation de transmettre à Son Honneur le maire et messieurs les conseillers, ma démission comme représentant du quartier Centre au Conseil de Ville.

J'ai toujours été d'opinion que celui qui occupe semblable position doit en peser toutes les responsabilités, et mettre au service de ses concitoyens tout le dévouement dont il est capable, ce que je crois avoir fait pendant les quelques mois de mon terme d'office.

Cette question de responsabilité des conseillers de ville est ignorée par le Conseil actuel qui semble ne pas croire que la solidarité existe non seulement en s'exerçant à moi faire, mais encore en faisant son devoir.

Comme je n'ai jamais partagé et ne partage pas encore l'opinion des autres conseillers sur ce sujet, j'ai préféré les laisser libres de faire seuls tout le bien qu'ils auraient voulu faire et que ma présence a pu empêcher.

En attendant, monsieur le secrétaire que votre honorable Conseil fera droit à ma demande.

J'ai l'honneur de me soussigner, Votre bien dévoué, GBO. PION.

M. Mathias Lestel propose alors la résolution suivante, appuyé par M. Herménégilde Guénard et qui est adoptée à l'unanimité:

Vu la lettre de démission de M. Georges Pion, comme conseiller du quartier Centre de cette ville;

Vu qu'il est d'opinion que celui qui occupe la position de conseiller doit en peser toutes les responsabilités et qu'il en existe de plus grande que lui pour se tenir à la hauteur de cette charge;

Vu que M. Pion est d'opinion qu'il existe une solidarité entre les conseillers même pour s'exercer à faire le mal et qu'il est opportun qu'aucun des membres de ce Conseil ne partage des idées aussi contraires à la morale et au bien public;

Vu que le concours de M. Pion est loin d'être indispensable au bon gouvernement et à la bonne administration de cette ville;

Que M. Joseph Cloutier soit nommé conseiller du quartier Centre de cette ville en remplacement de M. Pion jusqu'à la fin du terme d'office de ce dernier.

M. Joseph Cloutier se fait aussitôt asseoir et prend son siège à la table du Conseil.

Le Conseil étant au complet, il est proposé et résolu à l'unanimité que M. Théophile Coulombe soit nommé maire de la ville de Montmagny pour l'année courante. Son Honneur le maire Coulombe se fait immédiatement asseoir comme tel.

Le maire est enfin autorisé à signer

avec M. William Price, un contrat relatif à l'éclairage électrique à l'Hôtel de Ville.

Et la séance est levée.

Nouvelles Locales

Monsieur A. S. Gravel, gérant de la A. Gravel Lumber Co. Ltd., d'Edmonton, L'Éclairage, était de passage à Montmagny, jeudi dernier.

Monsieur Gravel ont formé le projet de transporter à Montmagny une partie de leur important établissement d'Edmonton, spécialement pour la préparation des caisses d'emballage.

C'est dans le but d'étudier spécialement ce projet sur les lieux mêmes qu'il a visité les bâtisses et terrains des anciennes compagnies industrielles et de lumière et de papiers.

La principale raison qui engage la A. Gravel Lumber Co. à venir s'établir ici, outre la facilité de se procurer la main d'œuvre, c'est qu'elle veut se rapprocher de la matière première qui lui est fournie en grande partie par la Compagnie Price et les autres marchands de bois du district.

Nous espérons que ce projet réussira au plus grand avantage de notre ville. Nul doute que notre Conseil municipal favorisera cette entreprise comme elle le mérite.

Grande Vente d'Ecoulement

Bon marché extraordinaire dans les étoffes à robes, manteaux et jupes, balance de fouritures. Ces marchandises sont réduites à moitié prix.

J. G. BITTNER.

Monsieur Georges Wilfrid Pion, cette année, n'a pas fait mettre son portrait dans la "Presse" avec la nouvelle qu'il serait prochainement maire de Montmagny.

Sont en promenade à Montmagny, les hôtes de monsieur Adolphe Renaud, Sr., Mesdemoiselles Marie-Anne et Corinne Gagnon, et monsieur Joseph Pomerleau, agent d'assurance, de Mont-Léasant, Québec.

Monsieur F. X. Gagnon, voyageur de commerce, était de passage en notre ville, ces jours derniers, dans l'intérêt de la maison Honoré Blouin, de Québec, qu'il représente.

Monsieur Alfred Blais, de Saint-Aubert, était de passage à Montmagny, mardi.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Monsieur Joseph Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de la maison P. T. Légaré, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune ami, monsieur Albert Poirier, barbier, est maintenant complètement rétabli et qu'il a réouvert son salon de toilette, à son ancien poste, en face du nouveau Bureau de Poste.

Monsieur Armand Lavergne, M. était de passage à Montmagny, samedi dernier.

M. le magistrat Pamphile Vallée, de Roberval, madame Vallée, ci-devant Mme Vve L. H. Huot et Mademoiselle Gratia Vallée, étaient les hôtes de monsieur Evariste Paquet, ces jours derniers.

Monsieur Lucien Nicole, comptable à la Banque Nationale de Roberval, est venu passer quelques jours de repos chez son père, monsieur Adélaïde Nicole.

Monsieur Arthur Evanturel, de la Mechanics Supply, de Québec, était de passage en notre ville la semaine dernière.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Nous apprenons avec regret le décès de madame Arthémise Bourlanger, épouse de feu Etienne Caire, décédée à Montréal le 20 janvier 1908, à l'âge de 62 ans, 2 mois. Les funérailles ont lieu mercredi, le 22 du courant.

Advertisement for 'Combattre la Faiblesse' featuring 'VIN ST. MICHEL' and 'Boivin, Wilson & Cie' agents. Includes an illustration of a woman holding a bottle.

Advertisement for 'VENTE A L'ENCAN' (Public Auction) for the estate of Thomas Bouchard, held on January 30, 1908.

Advertisement for 'A Vendre ou à Louer' (For Sale or Rent) of several houses in different parts of the city.

Advertisement for 'AVIS PUBLIC' (Public Notice) regarding the estate of St-Thomas, including names of heirs and executors.

Advertisement for 'PACIFIQUE CANADIEN' (Pacific Canadian) travel agency, listing routes to Montreal and Vancouver.

Advertisement for 'A LOUER' (For Rent) of a house for sale or as a shop, with contact information for Abel Bernatchez.

Advertisement for 'LA BANQUE NATIONALE' (National Bank) with details on capital, reserves, and services.

Advertisement for 'Occasions' (Opportunities) by J. A. Caron, offering various goods at reduced prices.

Advertisement for 'JOS. THIBAUT' (Jos. Thibault) manufacturer of doors, chassis, and moldings.

Advertisement for 'NE PLEUREZ PLUS' (Don't Cry Anymore) medicine for migraines and headaches.

Advertisement for 'RHUMATISME INFLAMMATOIRE' (Inflammatory Rheumatism) treatment by Dr. Joseph Comtois.

Advertisement for 'AVIS' (Notice) regarding the rental of a house, with contact information for Abel Bernatchez.